PROVINCE OF NEW BRUNSWICK

BUDGET 1984-1985

The Honourable John B M Baxter Q C
Minister of Finance

The 1984 New Brunswick Budget

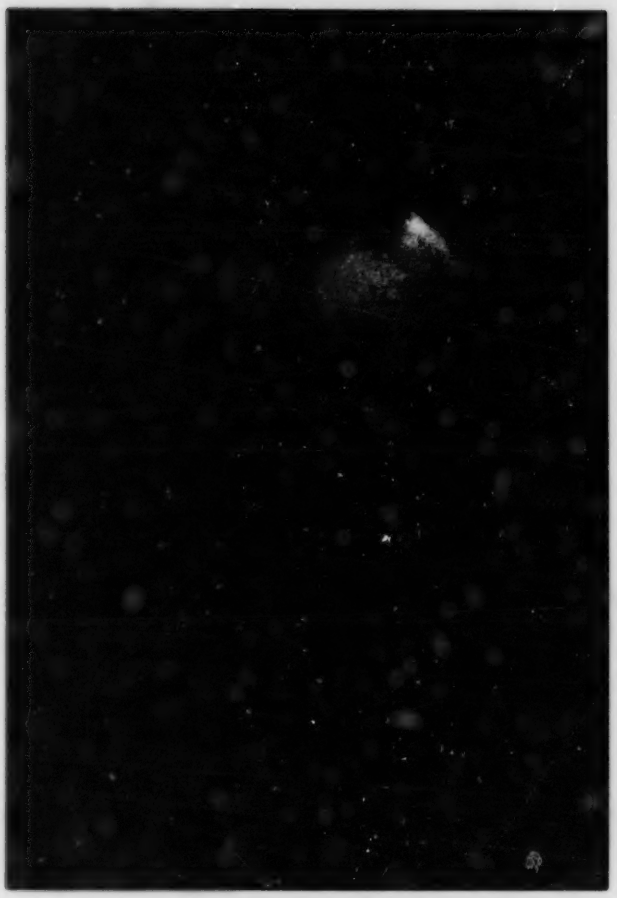

Address by

The Honourable John B.M. Baxter, Q.C.
Minister of Finance

TABLE OF CONTENTS

	Page
INTRODUCTION	1
REVIEW OF THE 1983-84 FISCAL YEAR	4
BUDGET PLAN FOR 1984-85	10
CONCLUSION	26

APPENDIX: SUMMARY BUDGET INFORMATION

BUDGET PAPER: THE FISCAL PLAN

INTRODUCTION

Mr. Speaker:

Before beginning my Budget Address I would first like to compliment you on your excellent work as Speaker of the House. I am sure all Members will agree when I say that your sound judgement and fairness are recognized and appreciated by this Assembly.

I am pleased to report at the outset that the Government has succeeded in slowing the growth in debt which, if left unchecked, would have a negative effect on both the provincial economy and our financial position. The $191 million ordinary account deficit budgetted in 1983-84 was reduced to $171 million by the third quarter of last year and the 1984-85 Budget demonstrates continued real progress in reducing the deficit.

The deficit on ordinary account in 1984-85 will be $97.5 million or over $93 million down from the $191 million deficit budgetted for last year. Financial requirements in 1984-85 will amount to $380.3 million down from the $465.4 million budgetted last year.

In addition to the usual details about our plans for the fiscal year immediately ahead, I will outline our broad objectives and plans for the two years beyond 1984-85. The Government believes that people understand the nature of the difficulties that we face and our

efforts to bring provincial finances back into balance. There are many difficult decisions still before us and this Government wants the people of New Brunswick to be aware of the road ahead as we see it and the steps that we feel must be taken.

A gradual approach to reducing the deficit will give us time to find more savings through productivity improvements, and will thus minimize the effects of such reductions on public services. Following last year's measures to reduce the deficit, 1984-85 is the next step in a plan of action to eliminate the deficit that will take until 1986-87 to fully implement.

Mr. Speaker, the fiscal plans and projections that will be outlined to you today are not coloured by vague hopes that something will turn up. The Budget does, however, contain strong incentives for the private sector which should bolster the economy and generate more provincial revenue than currently projected.

I have hope that more revenue may be forthcoming from the federal government than is in the Budget Plan. As proposed in the Budget Address last year, New Brunswick's structural deficit has been discussed with the federal Minister of Finance, who gave our case a sympathetic hearing.

As our plan to restore the Province's fiscal health bears results over the next several years it will be possible to free more resources to tackle our economic

problems. However, even within the limitations imposed by restraint the positive measures which are outlined for 1984-85 will help to restore economic health.

Before describing our plans in detail I would first like to briefly review the 1983-84 fiscal year.

REVIEW OF 1983-84

THE ECONOMY

Mr. Speaker, the economic projections for 1983, on which the 1983-84 Budget was based, have materialized largely as forecast. Gross Domestic Product (GDP) grew at 2.2 percent on an inflation adjusted basis last year, which is very close to the forecast of 2 percent. Last year's turnaround in economic circumstances was led, as expected, by a pick-up in exports and consumer spending.

Employment growth was better than expected, but larger labour force growth due to net in-migration resulted in an unemployment rate somewhat higher than anticipated.

Inflation fell substantially from the previous year's level, with the Saint John Consumer Price Index (CPI) increasing by 6.8 percent. This is slightly higher than the projected increase of 6.3 percent.

THE 1983-84 BUDGET PLAN

The financial situation of the Province has improved steadily since the first quarterly report of late last summer. The Third Quarter Report, released in January of this year, revealed a deficit on ordinary account of $171.2 million or $19.4 million less than budgetted and $46.7 million less than estimated in the First Quarter Report. All of this was caused by a drop in expected ordinary account spending. The third quarter

estimate of revenues for 1983-84 was $1.7 million lower than Budget.

The improvement in ordinary account spending is due primarily to two factors. First, restraint measures in the civil service and lower demands for certain programs have resulted in significant savings. Secondly, some programs originally included in the Budget were altered or delayed because of the deficit problem.

At the end of the third quarter, several departments were estimating that their spending would be significantly lower than budget: The Community Improvement Corporation, by $6.7 million; the New Brunswick Housing Corporation, by $9.5 million; the Department of Social Services, by $12.6 million; Service of the Public Debt, by $8.7 million; and the Department of Youth and Recreation, by $3.7 million. However, major increases were anticipated in the Departments of Health and Education where actual spending was expected to exceed Budget by $8.1 million and $4.8 million respectively.

Although forecast revenues were down in total by less than $2 million, a major decline in federal equalization payments was offset by increases in personal income tax, municipal real property tax, lottery revenues and the Established Programs Financing payment.

Net capital spending was estimated at $206.2 million, up by $5.0 million from Budget. Net loans and advances were estimated to be down slightly at $25.8 million. These items together with sinking fund payments estimated at $47.3 million yielded a third quarter financial requirements estimate of $450.5 million.

Mr. Speaker, recent information suggests that the trend outlined in the third quarter will continue. Final expenditures will likely be lower than estimated in January and revenues may show some increase. Overall, it is expected that the en year financial statement will reveal a financial picture somewhat better than the Third Quarter Report.

CAPITAL FINANCING

Mr. Speaker, I will now provide the details of the financing program last year.

During the fiscal year the Province issued debentures for amounts equivalent to $328.2 million in Canadian dollars. The New Brunswick Municipal Finance Corporation raised a total of $42.8 million in Canadian dollars. With the completion of Point Lepreau the New Brunswick Electric Power Commission's capital financing requirements were minimal and no debenture financing was required during the year.

The Municipal Finance Corporation placed two serial debenture issues on the Canadian capital market. The relatively low cost of these financings demonstrates the savings available to municipalities resulting from large scale borrowing and use of the Province's guarantee which were made possible by the establishment of the Corporation.

In our continuing efforts to minimize borrowing costs, the province introduced two significant financing innovations: a Treasury Bill auction and a currency swap.

In August of 1983 the Province began selling $7 million of 91 day Treasury Bills every week. The bills are offered to the bidder having the lowest cost through a competitive tender involving banks and investment dealers. The program has been highly successful with New Brunswick consistently borrowing at relatively attractive rates. Treasury Bill rates ranged from 9.19% to 10.52% throughout the year.

The second innovation arose from the Province's need to use foreign currency markets because of the large size of our borrowing program. Initially we intended to borrow United States dollars directly as part of our total financing program. However in investigating financial markets we determined that by borrowing Swiss francs and exchanging our obligation in Swiss francs for an equivalent United States dollar obligation we could obtain substantial savings. As a result of the exchange we were able to obtain United States dollars at an interest cost to maturity after all commissions and fees of 12.07%. If we had obtained the funds directly by borrowing in the United States domestic market we would have paid approximately 12.50%.

Another measure taken to reduce financing costs was the successful negotiation of lower underwriting fees for debenture issues placed by our Canadian borrowing syndicate.

FEDERAL-PROVINCIAL FISCAL RELATIONS

Mr. Speaker, I shall now review the more important developments in federal-provincial fiscal relations during 1983-84.

There was a joint federal-provincial meeting of Ministers of Finance and Labour in June of 1983 and a federal-provincial meeting of Finance Ministers in December of last year. At the June meeting attention was focussed on inflation and possible problems posed by the termination of several public sector restraint programs then in place across the country.

The December 1983 meeting concentrated on the economy and the respective fiscal positions of the Provinces and the Federal government. All Ministers were in general agreement that it was important to continue public sector spending restraint in 1984-85.

It was at that meeting that I described New Brunswick's serious structural deficit to the federal Minister of Finance. This was done because New Brunswick will need additional federal assistance in order to give us latitude to eliminate our deficit while maintaining services comparable to the Canadian average.

Our situation and concerns have been spelled out in detail to officials of the Federal Department of Finance. I believe we have established a strong case in support of the position that equalization revenues are inadequate and we have advanced some ideas for adjusting federal programs to help us achieve a more stable financial position.

New Brunswick is not alone as far as deficits are concerned. In 1983-84 all provinces and the federal government ran large deficits. That is, of course, no reason for us to be any less concerned about our

situation. We will continue to work on these problems and press the federal government for assistance that is fair and reasonable. I am pleased to report that the Minister of Finance has given us a fair and receptive hearing and further communication with him is expected over the coming months.

On other fronts of federal-provincial fiscal relations, problems remain largely unresolved. Over the past 12 months the provinces continued to press the federal government to work out an acceptable arrangement for health care financing. The federal government refused a request by the ten Premiers for a joint meeting of Health and Finance Ministers. Instead of compromise, the federal government introduced a new Canada Health Act which has the potential to make it more difficult and costly for us to operate our health care system.

While the federal government has moved in some fields unilaterally and has not shown any inclination to reverse its 1982 decision to cut transfers, the tone of federal-provincial fiscal relations has been less strident recently. It is to be hoped that this signals an improvement in relations this year.

I will now outline the Budget Plan for 1984-85, dealing first with the economic outlook.

BUDGET PLAN FOR 1984-85

ECONOMIC OUTLOOK 1984 TO 1986

An acceleration of international economic growth especially in the United States, is expected to sustain a more broadly-based economic recovery in New Brunswick this year with real GDP increasing by 4.2 percent. Continued expansion of exports, consumer and government spending, as well as capital investment, are anticipated to lead the Province's stronger recovery.

All industrial sectors are projected to have higher output in 1984. Mining, forestry, manufacturing and construction are expected to be the Province's strongest growth industries. Capital investment is forecast to increase by 11.3 percent in 1984. Major industries anticipated to provide a positive stimulus to export growth include mining, pulp and paper, food and beverages, and electricity generation. Important contributing factors to output growth include the first full year of production from the Potash Company of America and Mount Pleasant Tungsten mines, as well as significantly stronger markets for pulp, and good demand for lumber anticipated from a projected high number of housing starts, especially in the United States.

For 1985 and 1986, real growth is now forecast to be 3.8 percent and 2.8 percent respectively, reflecting slower growth projected for the United States and Canadian economies. During this period, some of the factors contributing to economic growth in New Brunswick will include the frigate construction contract at Saint John Shipbuilding and Dry Dock, the opening of the new

Denison-Potash Company of Canada potash mine, high operating rates at the Province's newsprint mills, the opening of the Chatham metal reduction pilot plant, increased production from recent expansions in the food processing industry, as well as the possibility of re-opening the Heath Steele and Consolidated Durham mines.

Gross fixed capital formation is expected to be strong in 1984 due to higher projected levels of investment by governments and utilities. During the 1985 and 1986 period, however, investment will decline as a number of projects, including the federal special capital recovery projects and the Renous prison, are completed.

As a result of sustained economic expansion, fairly strong personal income growth and anticipated lower savings rates, retail trade in the Province is forecast to show steady growth over the 1984 to 1986 period. The Saint John consumer price index is expected to decline and remain relatively stable during 1984 and 1985 and gradually increase in 1986.

Because of growing employment, the province's unemployment rate is projected to decline from 14.8 percent in 1983 to 13.8 percent in 1984, and continue falling to 12.2 percent in 1986. While this projected progress is encouraging, the Government is fully aware that it is far from sufficient.

The Government knows that the economic recovery is not nearly as strong as we need. We are concerned about the longer term implications of the projected weakness in private sector investment. New Brunswick badly needs this investment to create more jobs, expand our tax base and maintain the momentum of economic growth.

It has to be accepted that the Government of New Brunswick can have only a limited impact on the economic difficulties facing the people and industry of the Province. What we can and will do is set a clear course of action that, in our view, is supportive of long term economic growth.

Mr. Speaker I will now describe our fiscal strategy.

FISCAL STRATEGY

It is important for all of us to bear in mind the larger Canadian context of our economic and fiscal circumstances. Our country has been buffeted by a series of difficulties that are far too complex to be easily capsulized. The symptoms are high unemployment, a weak dollar, high government deficits, high interest rates, the threat of recurring inflation, lack of investment, and generally a poorer economic performance than the United States.

It is not possible for New Brunswick or any other province to free itself of the shackles that constrain the Canadian economic and fiscal system. In fact, being part of a slow growth region, we tend to suffer a somewhat more severe version of the national ailment.

One of the things that has gone wrong in Canada as elsewhere is that governments have committed themselves to more public spending than the growth in the

economy can support.

As is now well known the recession of 1982 was far more severe than anyone anticipated and governments found themselves facing much larger expenditure demands with fewer resources than expected. The result has been large government deficits even for provinces like New Brunswick, who have traditionally achieved a surplus on their ordinary account. The burden of these deficits threatens to abort the economic recovery, sending the country back into a recession.

Governments in Canada are now trying to reduce their spending and their share of the economic pie. The adjustment process will not be easy. However, I am convinced that Canada will be better off after this adjustment process if government, business, labour and various interest groups put more emphasis on increasing wealth. We have to establish a way of working together in which we can collectively improve our lot.

Mr. Speaker, in New Brunswick's case we have very limited tax room, thus the only sensible fiscal strategy is one which reduces the deficit by restricting the growth of government spending and encouraging growth of the private sector. This strategy will yield permanent productive jobs and a larger tax base from which improved social programs can be financed in the future.

ELEMENTS OF THE BUDGET PLAN

Accordingly the Budget Plan for 1984-85 has the following elements:

1) a three year strategy to correct the deficit problem
2) economic initiatives
3) social initiatives
4) internal management initiatives, and
5) revenue measures.

(1) STRATEGY TO CORRECT THE DEFICIT PROBLEM

I will deal first of all with the strategy to correct the deficit problem.

There are reasons for urgency in dealing with our deficit problem. Firstly, interest on the debt is a serious drain on provincial resources. In 1981-82, just 3 years ago, interest on the public debt amounted to $157 million or 8.9 percent of ordinary account revenue. For 1984-85 we are budgetting $333.5 million for interest on the debt which will amount to 13.9 percent of ordinary account revenue. If we allow these large deficits to continue, more and more of our tax revenue will be used for interest on the debt.

If we do nothing our debt will continue to increase and more of our resources will go to pay interest on this debt. Our traditional practice has been to maintain a surplus on the ordinary account and not allow our debt to expand more rapidly than our tax base. We departed from this practice in order to help people weather the recession. The unexpected severity of the recession created the financial difficulty which we now have to grapple with.

As the economy picks up we must restore our financial situation to what it was before the recession

in case we have to face further economic setbacks in the future.

The Government is therefore following up on last year's thrust to reduce the deficit with a plan to reduce spending sufficiently over a three year period to wipe out the deficit problem.

In preparing this year's Budget the Government was able to cut over $60 million from the level of spending required to implement existing programs, enabling us to achieve a cut in the ordinary account deficit of nearly 50 percent from that budgetted last year. This is a major achievement especially in light of the measures provided in the 1984-85 Budget to boost the economy and improve social programs. The task has not been easy and much remains to be done as I shall outline.

This is the first Budget in which three year economic and fiscal projections are being published. I consider the targets we are setting here essential to our commitment to deal with the deficit and to solicit public input and support in achieving this strategy. I also view this as an important part of our effort to create a climate favourable to economic growth.

If the Government was to take no further action our projections indicate that the deficit on ordinary account will be $118 million by 1986-87 and the net debt will increase by nearly $480 million to about $2.5 billion. If we should have to contend with another recession in the meantime, our financial situation would be worse than projected.

It is imperative therefore to strive to restore our financial situation to what it was prior to the 1982 recession. The folowing plan will achieve this:

- a reduction in expenditures of $80 million in 1985-86 to achieve a balance on the ordinary account;

- a further reduction in expenditures of $70 million in 1986-87 to achieve a sufficient surplus to cover our sinking fund instalment thus ensuring that we do not borrow to retire debt.

An attached Budget Paper provides more details on our projections and strategy.

2) ECONOMIC INITIATIVES

Even though resources are exceedingly scarce, it is no time to abandon efforts to expand our economy, for it is only through a growing economy that revenues will be available for financing needed government services. Furthermore, during this period when the public sector is shrinking in relative size, special attention must be given to encouraging expansion of the private sector to replace government as an employer.

Economic Development Measures

Mr. Speaker, we are providing several major initiatives to encourage private sector growth, one of the most important of which is a tax holiday for small business.

Effective January 1, 1984, the current New Brunswick small business corporate income tax rate will be reduced from 9 percent to zero.

At a cost of $5.4 million this tax break will benefit about 5,000 businesses. Prior to the next Budget, this measure will be assessed in light of its effectiveness and changes to federal legislation which may take effect as early as January 1985. We believe this tax break has several advantages.

Firstly, it is aimed at small business, where growth and job creation prospects are considered to be the brightest for the next few years. Secondly, it will return capital to profitable businesses encouraging them to expand their operations, and may trigger investments many times larger than the value of the tax relief. Thirdly, by increasing the profitability of business, it will encourage entrepreneurship and business initiative.

A second initiative is a venture capital program, another avenue by which we are encouraging the growth of private enterprise and job creation by the business sector.

The Minister of Commerce and Development will be announcing the details of this new program shortly.

Thirdly, our Small Industry Financial Assistance Program, which provides forgiveable interest free loans to qualifying small business, is being expanded from the manufacturing and processing sectors to certain types of businesses in the other sectors of the economy.

This program, widely acknowledged as being an effective assistance program to small business has already assisted 883 projects at a cost of $17.7 million resulting in the creation of 3,900 jobs and a total capital investment of $43.1 million. Details of the expanded program are being released by the Minister of Commerce and Development today.

Fourthly, funding for the Government's short term Job Creation Program for 1984-85 is being established at $12 million, with $3.25 million of this amount being earmarked for job protection.

This program will complement the measures I have outlined for assistance to the private sector by focussing on specific target groups such as employable Social Assistance clients, those who have exhausted their unemployment entitlements, youth and students.

Fifthly, $3.9 million has been budgetted as the provincial share for new sub-agreements in agriculture, forestry, minerals and planning.

Budgeting for these new sub-agreements is extremely difficult because of the change in federal approach to regional development. The federal government is moving from cost-shared activities to direct delivery. Assuming that federal efforts will represent 80% of the cost of development projects, as was the case under the General Development Agreement, this budget provision should

trigger some $15.5 million of federal expenditures under these agreements in New Brunswick in 1984-85. Funding for sub-agreements in other sectors will be provided during the year when the Federal Government is prepared to enter into these agreements with the Province.

Mr. Speaker, we have provided for a number of other smaller measures which I now would like to itemize:

An amount of $390,000 for a new Hog Assistance Program which will provide financial grants to swine producers of $2.50 per weanling produced and $2.50 per feeder sold, based on production from July 1, 1983 to December 31, 1983.

This assistance will help to alleviate badly eroded working capital resulting from extremely low hog prices, thus protecting more than $7 million in mortgages under the Farm Adjustment Board.

An amount of $275,000 to implement a new Fish Health Management Program for aquaculture and to assist present growers who have incurred setbacks due to storm damage to cages, destruction of fish stocks by seals, and inadequate financing.

This program, together with loan assistance and development of new potential sites, represents the initial year of an Aquaculture Development Program capable of producing potential income of $27 million in five years.

An amount of $938,000 to initiate a new french language Computer Engineering Technology training program in the Department of Community Colleges.

This program is already offered in English and will compliment training programs in Computer Aided Design and Computer Aided Manufacturing introduced by the Department of Community Colleges in the last year.

An amount of $390,000 for the Department of Community Colleges to provide additional courses in areas of high demand such as academic upgrading computer literacy and second language training.

The Capital Budget

Mr. Speaker, the Government's capital budget is a major factor in the provincial construction industry's work load and supports many jobs in that industry.

I am pleased that we have been able to budget for $263.9 million in total capital spending, an increase of 11.4 percent over Third Quarter Estimates for 1983-84, thus providing a much needed boost to the provincial construction industry.

Of this, $180.1 million is in economic development, an increase of $26.7 million over 1983-84. Major projects in support of economic development include:

a major highway construction program ($121.6 million);

the completion of the Woodstock Community College Campus ($3.5 million);

the start of construction of the Sud-est Community College ($4 million);

the continuation of the Greater Moncton Sewage Treatment Plant ($4 million); and

Phase I of an Integrated Radio Communication System in the Province ($4 million).

Before concluding a review of economic initiatives I would like to comment briefly on our assistance to municipalities. A major feature of the 1983-84 Budget was to request municipalities to share in the burden of restraint in government spending. I want to thank municipal leaders for the excellent spirit of cooperation they have exhibited in meeting this very difficult challenge. In nearly all cases, municipalities were able to maintain their current level of services without significant tax increases.

I will now outline some our initiatives in the social field.

(3) SOCIAL INITIATIVES

Mr. Speaker, the Government is very pleased that even in these times of restraint we have been able to achieve gains in social program areas. The measures that I shall now outline reflect the Government's continuing commitment to improving the social programs that are so important to the citizens of this Province.

The Extra Mural Hospital Program, which already exists in Woodstock, Moncton, and Pointe du Chêne will be expanded in the coming year to Newcastle, Bathurst, and Neguac, with a support unit for palliative care in Saint John.

Family planning clinics are being expanded to the major regional centers of the Province.

A major 10 year program will begin this year for the replacement and purchase of highly specialized and sophisticated hospital equipment such as X-ray machines.

$34 million is budgetted to improve and expand hospitals in the Province with major hospital construction in Campbellton, Edmundston, Moncton and Sackville.

A schools capital budget totalling $27.6 million, featuring $17.6 million for new schools, $8 million for major repairs and $2 million for capital equipment is provided.

The Special Education Program for children requiring special education instruction will be expanded.

Improvements in the Second Language Programs will provide every student the opportunity to participate in a second language program totalling a minimum of 1200 classroom hours.

The Maritime Provinces Higher Education grant to New Brunswick Universities will increase by 6.3 percent.

A Baccalaureate program in Forestry will be introduced at the University of Moncton.

The maximum rent level used in calculating assistance for elderly and disabled renters eligible for the rental assistance program will be increased.

Funds have been included in the Budget to allow rate increases in the Basic Assistance Program to ensure that individuals and families in need are provided with a basic standard of living. These changes were implemented on April 1st of this year.

Provision has been made for sport development and improved student aid.

Funds are provided for the 1985 Summer Games in Saint John.

Provision has been made to improve the energy efficiency of arenas.

Money has been budgetted for implementation of the new federal Young Offenders Act this year.

(4) INTERNAL MANAGEMENT INITIATIVES

Mr. Speaker, I would now like to outline some of the measures that will be introduced in 1984-85 to make the administration of government more efficient and cost effective.

In my own department:

An investigation and compliance unit to ensure that all businesses which are supposed to collect tax are doing so and remitting it to the government.

Additional auditors to provide better audit coverage throughout the Province on a consistent and equitable basis.

Additional staff to manage our pension and sinking funds which now total about $1.2 billion. This should result in increased rates of return on these funds.

Across the Government special emphasis will be placed on productivity improvement:

A productivity improvement task force of senior government managers will be established on the recommendation of the Office of Government Reform.

A Productivity Improvement Fund of $1.0 million will be set up to help implement cost saving projects.

(5) REVENUE MEASURES

The 1984-85 Budget contains three items which will increase revenue.

Effective September 1, 1984, all non-sponsored students will have to pay a tuition fee for regular Community College programs of one and two years duration.

The Government believes that students enrolled in Community Colleges, like students enrolled in universities, should pay a portion of the cost of the training. This measure will generate about $1 million.

The second measure is a change in the standard corporate income tax rate.

Effective January 1, 1984, the standard corporate tax rate will increase from 14 percent to 15 percent.

This change will put our rate at or below that of five other provinces and will yield an additional $3.4 million in the 1984-85 fiscal year.

The Government has reviewed the Metallic Minerals Tax Act to ensure that the Province is receiving an adequate return for the sale of its mineral resources. We concluded that a graduated net profit tax similar to that of Ontario and Quebec is in order.

The Metallic Minerals Tax Act will be amended so that effective January 1, 1984, the 16% tax on net profits above $100,000 will be altered as follows: 16% on net profits between $100,000 and $3 million, 20% from $3 million to $10 million, 25% from $10 million to $20 million and 30% over $20 million.

This will add an estimated $700,000 to revenue in 1984-85.

Mr. Speaker, in any area of endeavour it is a good idea to occasionally step back from the day to day rush of events to evaluate progress and consider the future. This is particularly true of the tax system which goes on from year to year with only occasional changes in rates or exemptions.

Fundamental changes have occurred in the Canadian economy over the past few years which should be taken into account in any review of the tax structure. Our concern in this regard will be with the longer term and the potential that exists in our economy to encourage permanent job creation.

We intend to look at alternative ways of raising the necessary tax revenue bearing in mind considerations of fairness and incentives to economic growth. As well an essential element of the review will be to draw on external advice on how to improve the tax system while not decreasing revenues.

CONCLUSION

This year's ordinary account expenditure of $2495.8 million is an increase of only 4.4 percent over the amount budgetted for 1983-84. Our capital budget of $263.9 million is an increase of more than 17 percent over last year's budget. Because of much higher capital recoveries this year, net capital expenditures have increased by only 3.5 percent. As a result total budgetary spending will increase by only 5.5 percent, a rate of increase much less than growth in the economy and only slightly greater than the inflation rate.

We have succeeded in cutting the ordinary account deficit almost in half from a budgetted level of $190.6 million in 1983-84 to $97.5 million this year. The Budgetary Deficit is now $305.7 million down 28.2 percent from last year's budget.

Financial Requirements in 1984-85 will amount to $380.3 million, 18.3 percent lower than last year's budget and 28.4 percent lower than the final outcome of 1982-83.

The 1984-85 Budget makes significant further progress in reducing the size of the government deficit and borrowing requirements and outlines how we propose to deal with the deficit problem by 1986-87.

Our emphasis must be on measures that will increase production and wealth. Policies that emphasize redistribution of wealth as a permanent cure for unemployment are doomed not only to failure, but eventually to making the problem worse. Social development programs depend on first creating a strong economic base to support them.

We have recognized that the private sector will have to expand as the relative size of the public sector is contracted. A strong incentive for such expansion has been provided in this Budget.

As a government our options to address the unemployment problem are limited by our financial resources as well as being constrained by lack of growth in the Canadian economy. Our strategy is to create a climate of confidence by spelling out our fiscal plans for the next several years and by offering broad incentives to establish and expand business enterprises. Through such growth our tax base will be increased and permanent jobs will be created.

Mr. Speaker, this is a budget that focusses on the longer term and the measures that we can adopt <u>now</u> to ensure a prosperous future and continuing social progress. I am particularly proud of our progress in turning our financial situation around. While the task is not yet completed it is a big step forward in ensuring the kind of future we would like to see for ourselves and our children.

In this spirit, Mr. Speaker, I move, seconded by the Honourable the Premier, that the Speaker do now leave the chair and that the House resolve itself into Committee of Supply to be granted to Her Majesty.

APPENDIX: SUMMARY BUDGET INFORMATION

BUDGET PLAN
1984-85
($Millions)

	Budget Plan	Increase in Net Debt	Financial Requirements
BUDGETARY ACCOUNTS			
Gross Ordinary Revenues	2,398.3		
Gross Ordinary Expenditures	2,495.8		
Surplus (Deficit) on Ordinary Account	(97.5)		
Capital Expenditures	263.9		
Capital Recoveries	55.7		
Net Capital Expenditures	208.2		
BUDGETARY DEFICIT	305.7	305.7	305.7
NON-BUDGETARY ACCOUNTS			
Reduction for Sinking Fund Earnings		75.0	
Increase in Net Debt		230.7	
Net Loans and Advances			24.5
Sinking Fund Installments and Serial Redemptions			50.1
Financial Requirements (Excluding Contingent Liabilities)			380.3

COMPARATIVE BUDGET PLAN

($Millions)

	Year Ending March 31			
	1983 Actual	1984 Budget Estimate	1984 Third Quarter Estimate	1985 Budget Estimate
BUDGETARY ACCOUNTS				
Ordinary Account Revenues	1,945.2	2,199.2	2,197.5	2,398.3
Ordinary Account Expenditures	2,148.0	2,389.8	2,368.7	2,495.8
Surplus (Deficit) on Ordinary Account	(202.8)	(190.6)	(171.2)	(97.5)
Capital Account Expenditures	264.8	225.3	237.2	263.9
Capital Account Recoveries	19.4	24.1	31.0	55.7
Net Capital Expenditures	245.4	201.2	206.2	208.2
BUDGETARY DEFICIT	448.2	391.8	377.4	305.7
NON-BUDGETARY ACCOUNTS				
Reduction for Sinking Fund Earnings	60.0	70.0	70.0	75.0
Increase in Net Debt	388.2	321.8	307.4	230.7
Gross Loans and Advances	64.9	51.6	53.4	62.2
Recoveries on Loans and Advances	24.6	25.3	27.6	37.7
Net Loans and Advances	40.3	26.3	25.8	24.5
Sinking Fund Installments and Serial Redemptions	42.9	47.3	47.3	50.1
Financial Requirements (Excluding Contingent Liabilities)	531.4	465.4	450.5	380.3

GROSS ORDINARY REVENUE BY SOURCE

($000)

	Year Ending March 31		
	1983-84 Budget Estimate	1983-84 Third Quarter Estimate	1984-85 Budget Estimate
OWN SOURCE			
Taxes			
Personal Income Tax	335,800.0	348,500.0	395,100.0
Corporate Income Tax	45,100.0	45,700.0	51,200.0
Metallic Minerals Tax	6,000.0	5,000.0	5,300.0
Provincial Real Property Tax	83,200.0	83,642.0	95,020.3
Municipal Real Property Tax	99,666.0	102,673.0	115,974.3
Social Services and Education Tax	320,700.0	320,700.0	376,000.0
Gasoline and Motive Fuels Tax	105,600.0	103,000.0	112,700.0
Tobacco Tax	49,300.0	48,000.0	51,200.0
Amusement Admission Tax	1,350.0	1,168.0	1,488.0
Pari-Mutuel Tax	405.0	297.0	319.0
Insurance Premium Tax	9,172.0	9,050.0	9,550.0
Property Transfer Tax	2,700.0	1,200.0	1,350.0
Sub-Total - Taxes	1,058,993.0	1,068,930.0	1,215,201.6
Return on Investment			
Liquor Trading Profits	68,251.0	67,418.2	70,070.0
Interest and Investment Income	18,453.3	18,115.5	19,727.7
Other	447.4	728.1	425.0
Sub-Total - Return on Investment	87,151.7	86,261.8	90,222.7
Licenses and Permits			
Motor Vehicle	28,860.0	28,395.4	29,051.0
Liquor Control and Regulation	3,400.0	3,400.0	3,900.0
Fish and Game	3,216.7	3,248.2	3,173.4
Forests	512.6	535.9	553.1
Mines	352.9	314.6	350.0
General	2,503.5	2,334.3	3,127.7
Sub-Total - Licenses and Permits	38,845.7	38,228.4	40,155.2
Sale of Goods and Services			
Institutional	4,056.4	3,779.8	3,907.0
Intergovernmental	13,269.9	14,055.9	14,817.0
Provincial Parks	1,118.9	1,001.9	1,289.2
Leases and Rentals	1,243.1	1,328.8	1,411.1
General	9,958.0	10,053.1	12,505.2
Sub-Total - Sale of Goods and Services	29,646.3	30,219.5	33,929.5
Royalties			
Forests	9,300.0	10,300.0	12,550.0
Mines	2,227.3	617.5	2,846.5
Sub-Total - Royalties	11,527.3	10,917.5	15,396.5
Lottery Revenues	6,800.0	9,800.0	14,200.0
Fines and Penalties	2,169.0	2,056.0	2,344.0
Miscellaneous	2,014.8	2,321.4	2,468.4
TOTAL OWN SOURCE REVENUE	1,237,147.8	1,248,734.6	1,413,917.9
UNCONDITIONAL GRANTS - CANADA			
Fiscal Equalization Payments	542,000.0	518,300.0	545,700.0
Established Programs Financing - Cash	200,600.0	213,100.0	220,900.0
Extended Health Care	25,400.0	26,100.0	28,400.0
Other	1,800.0	1,800.0	1,800.0
Sub-Total - Unconditional Grants - Canada	769,800.0	759,300.0	796,800.0
CONDITIONAL GRANTS - CANADA			
General Government Services	976.6	1,412.1	1,497.0
Transportation	291.0	291.0	0.0
Economic Development	25,115.6	22,823.2	11,676.4
Health	5,879.0	7,246.3	6,870.7
Welfare	112,733.1	111,386.1	122,071.5
Education	46,698.4	45,816.2	44,851.7
Other	591.3	443.0	578.9
Sub-Total - Conditional Grants - Canada	192,285.0	189,417.9	187,546.2
TOTAL: GRANTS FROM CANADA	962,085.0	948,717.9	984,346.2
GROSS ORDINARY REVENUE	2,199,232.8	2,197,452.5	2,398,264.1

CAPITAL RECOVERIES
($000)

	Year Ending March 31		
	1983-84 Budget Estimate	1983-84 Third Quarter Estimate	1984-85 Budget Estimate
OWN SOURCE			
General Government Services	0.0	2.1	350.0
Transportation	540.0	270.0	115.0
Economic Development	35.4	35.3	38.9
Education	25.0	5.0	10.0
Other	832.5	247.0	643.0
TOTAL: Own Source Revenue	1,432.9	559.4	1,156.9
CONDITIONAL GRANTS - CANADA			
Transportation	8,530.0	15,154.3	27,375.0
Economic Development	9,500.0	11,680.0	19,150.0
Education	2,500.0	2,900.0	6,803.6
Municipal	253.5	0.0	0.0
Other	1,897.5	750.0	1,239.0
TOTAL: Conditional Grants - Canada	22,681.0	30,484.3	54,567.6
TOTAL: CAPITAL RECOVERIES	24,113.9	31,043.7	55,724.5

RECOVERIES ON LOANS AND ADVANCES
($000)

	Year Ending March 31		
	1983-84 Budget Estimate	1983-84 Third Quarter Estimate	1984-85 Budget Estimate
ORDINARY AND CAPITAL ACCOUNT			
Ordinary Account	899.6	1,078.3	1,384.1
Capital Account	15,945.1	18,033.4	23,208.5
Sub-Total - Recoveries on Loans and Advances - Ordinary and Capital Account	16,844.7	19,111.7	24,592.6
Vehicles, Machinery and Equipment	8,434.5	8,049.5	9,131.3
Properties Held for Resale	30.0	420.3	3,986.0
Sub-Total - Vehicles, Machinery and Equipment and Properties Held for Resale	8,464.5	8,469.8	13,117.3
TOTAL: RECOVERIES ON LOANS AND ADVANCES	25,309.2	27,581.5	37,709.9

GROSS ORDINARY EXPENDITURES BY DEPARTMENT

($000)

Department	1983-84 Budget Estimate	1983-84 Revised Estimate	1984-85 Budget Estimate
Department of Agriculture and Rural Development	21,474.0	24,710.3	22,216.8
Alcoholism and Drug Dependency Commission	5,440.5	5,851.1	6,014.4
Civil Service Commission	1,072.2	1,101.0	1,106.1
Department of Commerce and Development	16,447.5	16,277.3	15,533.2
Department of Community Colleges	47,716.7	52,120.0	49,122.2
Community Improvement Corporation	33,593.0	26,871.4	19,921.5
Department of Education	394,636.6	399,529.6	407,323.1
Energy Secretariat	5,438.8	6,198.6	4,104.1
Department of The Environment	12,749.0	13,702.2	13,945.1
Executive Council	2,433.3	2,413.5	2,765.3
Department of Finance	10,461.1	10,961.7	10,820.4
Department of Fisheries	9,303.0	10,302.5	9,670.5
General Government	104,988.1	81,314.1	86,419.7
Department of Health	556,273.1	576,533.9	620,521.2
Department of Historical and Cultural Resources	12,112.9	12,781.0	13,097.5
Department of Justice	51,017.1	50,877.4	55,322.6
Department of Labour and Human Resources	24,013.4	24,057.2	21,009.4
Legislative Assembly	7,085.6	7,356.2	7,416.6
Maritime Provinces Higher Education Commission	87,520.8	88,032.0	97,107.4
Department of Municipal Affairs	205,893.6	205,123.8	216,996.2
Department of Natural Resources	37,134.7	41,288.4	38,849.6
New Brunswick Housing Corporation	30,802.4	21,302.4	19,492.5
New Brunswick Occupational Health and Safety Commission	--	--	--
Office of the Comptroller	3,949.4	3,941.1	4,087.6
Premier's Office	596.3	595.5	607.5
Service of the Public Debt	301,900.0	293,228.2	333,510.0
Department of Social Services	243,953.9	232,495.1	253,125.9
Department of Supply and Services	27,018.5	27,585.6	28,932.5
Department of Tourism	12,435.6	13,227.0	13,461.8
Department of Transportation	102,491.6	102,653.3	103,589.9
Department of Treasury Board	3,359.3	3,314.5	5,093.1
Department of Youth and Recreation	16,542.2	12,914.1	14,613.1
TOTAL: GROSS ORDINARY EXPENDITURES	2,389,854.2	2,368,660.0	2,495,796.8

CAPITAL ACCOUNT EXPENDITURES
($000)

Department	1983-84 Budget Estimate	1983-84 Revised Estimate	1984-85 Budget Estimate
Department of Agriculture and Rural Development	--	--	--
Department of Commerce and Development	1,340.0	1,340.0	1,600.0
Department of Community Colleges	7,500.0	7,500.0	9,522.2
Community Improvement Corporation	13,542.0	16,266.7	25,160.0
Department of Education	30,000.0	30,200.0	27,613.0
Department of the Environment	14,123.0	13,282.7	8,305.0
Department of Fisheries	--	--	--
Department of Health	29,945.0	29,945.0	34,047.0
Department of Historical and Cultural Resources	500.0	500.0	1,155.0
Maritime Provinces Higher Education Commission	4,184.0	4,184.0	4,118.0
Department of Municipal Affairs	5,000.0	5,500.0	4,500.0
Department of Natural Resources	465.0	5,582.5	2,480.0
Department of Supply and Services	7,653.5	8,137.5	17,634.6
Department of Tourism	2,800.0	2,800.0	2,205.5
Department of Transportation	106,795.0	110,500.0	124,000.0
Department of Youth and Recreation	1,500.0	1,500.0	1,593.8
TOTAL - CAPITAL ACCOUNT EXPENDITURES	225,347.5	237,238.4	263,934.1

GROSS LOANS AND ADVANCES
($000)

Department	1983-84 Budget Estimate	1984-84 Revised Estimate	1984-85 Budget Estimate
Department of Agriculture and Rural Development	9,350.0	10,197.2	9,400.0
Department of Commerce and Development	6,000.0	5,000.0	6,000.0
Department of Education	2,792.2	2,761.3	3,800.0
Executive Council	--	4,000.0	--
Department of Fisheries	16,000.0	14,550.0	16,000.0
Department of Health	--	--	10,365.0
Department of Municipal Affairs	20.0	85.0	45.0
Department of Natural Resources	500.0	580.0	700.0
New Brunswick Housing Corporation	11,121.3	11,121.3	9,965.6
Department of Supply and Services	1,900.0	1,840.0	1,948.1
Department of Tourism	120.0	120.0	130.0
Department of Transportation	3,820.0	3,150.0	3,820.0
TOTAL - LOANS AND ADVANCES	51,623.5	53,404.8	62,173.7

BUDGET PAPER: THE FISCAL PLAN

BUDGET PAPER
THE FISCAL PLAN

Introduction

The 1984 Budget is part of a longer term plan to eradicate the ordinary account deficit. This paper outlines the economic assumptions on which the plan is based and indicates the expenditure reductions that will be required in the next two years.

Economic Forecast

The starting point for all fiscal projections and plans is the economic forecast. The latest economic forecast to the end of 1986 predicts an economy that is fairly buoyant, growing at an inflation adjusted rate of 4.2 percent in 1984 but slowing to rates of 3.8 percent in 1985 and 2.8 percent in 1986.

The forecast implies a fairly strong consumer sector in the short run, but with the major strength over the three year period coming from exports. The weak areas of the forecast are unemployment, which will remain high, but decline somewhat; and investment, which will decline in 1985 and 1986.

Despite the high unemployment rate there will be a considerable increase in the number of employed, with the total up by 9,000 in each of the three forecast years. The increases in personal income reflect the creation of these jobs. Much of that income will be spent, resulting in a strong retail trade sector.

TABLE I

PROJECTIONS OF KEY ECONOMIC INDICATORS

(Percent Change)

	1984	1985	1986
G.D.P. - Real	4.2	3.8	2.8
Investment - Nominal	11.3	-10.9	-4.4
Retail Trade - Nominal	9.0	9.0	8.5
Personal Income - Nominal	8.6	9.0	8.0
Employment	3.5	3.5	3.4
Unemployment Rate (Actual Rate)	13.8	12.8	12 2
C.P.I. (Saint John)	5.7	5.6	6.0

SOURCE: Economics and Statistics Branch
Cabinet Secretariat

If no major changes in expenditure programs or taxes were implemented in 1985-86 or 1986-87, the projected deficit would be $76 million next year and $118 million in 1986-87. As a result, the net debt and interest payments on the debt would continue to increase at an undesirably high rate. Table II illustrates the deficit that results if corrective action is taken and Table III indicates the consequences for the debt and interest on the debt.

TABLE II
FISCAL PROJECTIONS ASSUMING NO CHANGE IN EXPENDITURE PROGRAMS OR TAXES
($Millions)

	Third Quarter 1983-84	1984-85	1985-86	1986-87
Ordinary Revenues	2,198	2,398	2,579	2,773
Ordinary Expenditures	2,369	2,496	2,655	2,891
Ordinary Deficit	(171)	(98)	(76)	(118)
Budgetary Deficit	377	306	301	358
Financial Requirements	450	380	386	446

TABLE III
IMPLICATIONS OF TABLE II PROJECTIONS FOR DEBT

	Third Quarter 1983-84	1984-85	1985-86	1986-87
Interest on the Debt ($Millions)	293	334	375	436
Net Debt Per Capita ($)	2,478	2,774	3,048	3,384
Net Debt as a % of GDP (%)	26.3	27.1	27.4	28.1

Fiscal Plan

In the light of the projections in Tables I, II, and III, the Government has set as its objective a surplus on the ordinary account sufficient to meet sinking fund payments by the year 1986-87.

Accordingly the Government plans expenditure reductions of $80 million in 1985-86 and $70 million in 1986-87. Together with the resulting debt service savings of $20 million, these reductions produce an ordinary account surplus of $62 million in 1986-87. This is sufficient to cover the sinking fund instalment and means the Government will not have to borrow to retire debt.

TABLE IV
IMPACT OF EXPENDITURE REDUCTIONS ON FISCAL PROJECTIONS
($ Million)

	Third Quarter 1983-84	1984-85	1985-86	1986-87
Ordinary Revenues	2,198	2,398	2,579	2,773
Ordinary Expenditures	2,369	2,496	2,569	2,711
Ordinary Deficit	(171)	(98)	+10	+62
Budgetary Deficit	377	306	216	178
Financial Requirements	450	380	300	266

The $62 million surplus in 1986-87 will reduce financial requirements to $266 million, thus reducing debt service costs. By 1986-87, net debt per capita will be $3,014 or $370 lower than it would have been without the cuts. Furthermore net debt in relation to the economy will be steadily reduced, as shown in Table V.

TABLE V

IMPLICATIONS OF TABLE IV PROJECTIONS FOR DEBT

	Third Quarter 1983-84	1984-85	1985-86	1986-87
Interest on the Debt ($ Millions)	293	334	368	416
Net Debt Per Capita ($)	2,478	2,774	2,923	3,014
Net Debt as a % of GDP (%)	26.3	27.1	26.3	25.1

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

BUDGET
1984-1985

L'honorable John B.M. Baxter, c.r.
Ministre des Finances

ERRATA PAGE

LAST SENTENCE ON PAGE 2 IN BUDGET PAPER READS:

Table II illustrates the deficit that results if corrective action is taken and Table III indicates the consequences for the debt and interest on the debt.

SHOULD READ:

Table II illustrates the deficit that results if corrective action is NOT taken and Table III indicates the consequences for the debt and interest on the debt.

REMPLACER LA DERNIÈRE PHRASE SUIVANTE, À LA PAGE 2 DU DOCUMENT BUDGÉTAIRE:

Le tableau II montre quel serait le déficit, si des mesures correctives sont prises, tandis que le tableau III indique les conséquences quant à la dette et à l'intérêt de la dette.

PAR

Le tableau II montre quel serait le déficit, si des mesures correctives ne sont pas prises, tandis que le tableau III indique les conséquences quant à la dette et à l'intérêt de la dette.

Le budget du Nouveau-Brunswick 1984

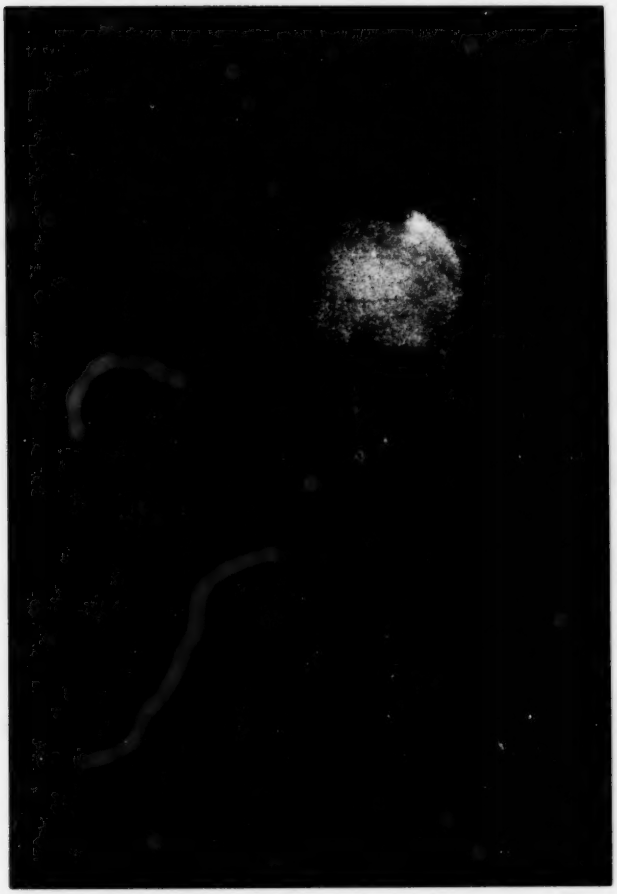

Allocution de

l'honorable John B. M. Baxter, c.r.
Ministre des Finances

TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION	1
L'ANNÉE 1983-84 EN REVUE	4
PROGRAMME BUDGÉTAIRE DE 1984-85	10
CONCLUSION	26

ANNEXE: RÉSUMÉ BUDGÉTAIRE

DOCUMENT BUDGÉTAIRE: PROGRAMME FISCAL

INTRODUCTION

Monsieur l'Orateur, avant d'entreprendre l'exposé budgétaire, je désire vous féliciter de votre excellent travail comme Orateur de la Chambre. Je sais que tous les députés seront d'accord avec moi pour dire que votre bon jugement et votre sens de l'équité sont reconnus et appréciés par l'Assemblée.

Tout d'abord, je suis heureux d'annoncer que le gouvernement a réussi à ralentir la croissance de la dette, laquelle, si elle n'avait pas été contenue, aurait eu un effet négatif sur l'économie provinciale aussi bien que sur notre situation financière. Le déficit de 191 millions de dollars prévu au compte ordinaire dans le budget en 1983-1984 a baissé à 171 millions au troisième trimestre de l'année dernière, et le budget de 1984-1985 fait état d'un progrès réel et continu dans la réduction du déficit.

Le déficit au compte ordinaire en 1984-1985 s'élèvera à 97,5 millions de dollars, contre 191 millions au budget l'année dernière, soit une baisse de plus de 93 millions. Les besoins financiers pour 1984-1985 s'élèveront à 380,3 millions, contre 465,4 millions dans le budget de l'année dernière.

En plus de fournir les détails habituels entourant nos programmes pour l'année financière qui commence, je vais donner un aperçu de nos objectifs globaux et de nos projets pour les deux années qui suivent 1984-1985. Le gouvernement est d'avis que la population comprend la nature des difficultés auxquelles nous nous heurtons et les efforts que nous déployons pour équilibrer à nouveau les finances de la province. Nous aurons encore bien des décisions pénibles à prendre, et le gouvernement veut que les Néo-Brunswickois soient conscients de ce qui, d'après nous, les attend et des mesures qui, estimons-nous, doivent être prises.

Une réduction graduelle du déficit nous donnera le temps de réaliser davantage d'économies en améliorant la productivité tout en minimisant les effets d'une telle réduction sur les services publics. Suite aux mesures prises l'année dernière pour réduire le déficit, l'année 1984-1985 constitue la prochaine étape d'un plan d'action qui ne sera pas pleinement mis en oeuvre avant 1986-1987 et qui vise à éliminer le déficit.

Monsieur l'Orateur, de vagues espoirs que quelque chose viendra résoudre nos problèmes ne sous-tendent pas les prévisions et les programmes financiers qui vous sont présentés aujourd'hui. Toutefois, le budget prévoit à l'intention du secteur privé des stimulants énergiques qui devraient soutenir l'économie et produire plus de recettes pour la province que prévu actuellement.

J'espère que plus de recettes proviendront du gouvernement fédéral que n'en fait état le programme budgétaire. Tel que proposé dans l'exposé budgétaire de l'année dernière, le Nouveau-Brunswick a discuté de son déficit structurel avec le ministre des Finances, et ce dernier s'est montré sympathique à notre situation.

Au fur et à mesure que notre programme pour rétablir la santé financière de la province portera des fruits au cours des prochaines années, il sera possible d'affecter plus de ressources pour s'attaquer à nos problèmes économiques. Cependant, malgré les limites que nous impose la modération, les mesures constructives prévues en 1984-1985 contribueront néanmoins à rétablir une économie saine.

Avant de présenter nos programmes en détail, je voudrais d'abord passer en revue brièvement l'année financière 1983-1984.

L'ANNÉE 1983-1984 EN REVUE

L'ÉCONOMIE

Monsieur l'Orateur, les prévisions financières pour 1983, sur lesquelles se fondait le budget de 1983-1984, se sont réalisées en gros tel que prévu. Le produit intérieur brut a augmenté de 2,2 %, compte tenu du taux d'inflation de l'année dernière, ce qui se rapproche beaucoup de la prévision de 2 %. Le revirement de la conjoncture économique l'année dernière a été rendu possible, tel que prévu, par une reprise des exportations et des dépenses à la consommation.

Le nombre des emplois s'est accru au-delà des prévisions, mais une augmentation de la population active, en raison d'une migration interne nette, a produit un taux de chômage un peu plus élevé que prévu.

Le taux d'inflation a diminué sensiblement par rapport à l'année précédente. L'indice des prix à la consommation de Saint-Jean a augmenté de 6,8 %, ce qui est un peu plus élevé que le taux prévu de 6,3 %.

LE PROGRAMME BUDGÉTAIRE DE 1983-1984

La situation financière de la province n'a cessé de s'améliorer depuis le rapport du premier trimestre, à la fin de l'été dernier. Le rapport du troisième trimestre, rendu public en janvier dernier, indique un déficit de 171,2 millions de dollars au compte ordinaire, soit 19,4 millions de moins que prévu dans le budget et 46,7 millions de moins que prévu dans le rapport du premier trimestre. Ces baisses sont attribuables à une diminution des dépenses prévues au compte ordinaire. Les prévisions de recettes pour le troisième trimestre de 1983-1984 étaient inférieures de 1,7 million aux prévisions budgétaires.

L'amélioration des dépenses au compte ordinaire provient surtout de deux facteurs. Premièrement, les mesures de restrictions imposées au sein de la fonction publique et une baisse de la demande dans le cadre de certains programmes ont permis de réaliser des économies importantes. Deuxièmement, certains programmes inclus initialement dans le budget ont été modifiés ou reportés à cause du déficit.

À la fin du troisième trimestre, plusieurs ministères prévoyaient que leurs dépenses seraient de beaucoup inférieures aux prévisions budgétaires: une baisse de 6,7 millions de dollars pour la Société d'aménagement régional, de 9,5 millions pour la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, de 12,6 millions pour le ministère des Services sociaux, de 8,7 millions pour le service de la dette publique et de 3,7 millions pour le ministère de la Jeunesse et des Loisirs. Toutefois, des augmentations importantes étaient prévues au ministère de la Santé et à celui de l'Éducation, où il était prévu que les dépenses réelles dépasseraient de 8,1 millions et de 4,8 millions respectivement les prévisions budgétaires.

Même si au total les recettes étaient inférieures de moins de 2 millions à la somme prévue, une réduction importante des paiements fédéraux de péréquation a été contrebalancée par des augmentations au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers, de l'impôt foncier municipal, des recettes provenant des loteries et du financement des programmes établis.

Selon les prévisions, les dépenses nettes au compte de capital étaient de l'ordre de 206,2 millions, soit une hausse de 5,0 millions par rapport au budget. Les prêts et avances nets semblaient avoir diminué quelque peu pour se situer à 25,8 millions. Ces postes, ainsi que les paiements aux fonds

d'amortissement, qui étaient de l'ordre de 47,3 millions, donnaient des besoins financiers de 450,5 millions au troisième trimestre.

Monsieur l'Orateur, des renseignements récents laissent entrevoir que la tendance du troisième trimestre se poursuivra. Les dépenses définitives seront vraisemblablement inférieures à ce qui était prévu en janvier, et les chiffres pourraient indiquer une certaine hausse des recettes. Dans l'ensemble, les états financiers de fin d'année devraient brosser un tableau financier quelque peu meilleur que celui que décrivait le rapport du troisième trimestre.

EMPRUNTS DE CAPITAUX

Monsieur l'Orateur, j'en viens maintenant aux détails du programme de financement de l'année dernière.

Au cours de l'année financière, la province a émis des débentures qui se chiffraient à 328,2 millions en dollars canadiens. La Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick a émis des débentures dont le total s'élève à 42,8 millions en dollars canadiens. Étant donné l'achèvement de la centrale de Point Lepreau, la Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick n'a pas eu besoin d'emprunter tellement et n'a pas émis de débentures au cours de l'année.

La Corporation de financement des municipalités a lancé deux émissions de débentures échéant en série sur le marché financier canadien. Le coût relativement peu élevé de ces emprunts prouve que les municipalités peuvent économiser en empruntant sur une grande échelle et en se servant de la garantie de la province, ce qui a été rendu possible par la création de la corporation.

La province continue d'essayer de minimiser le coût des emprunts et elle a introduit deux innovations importantes à ce chapitre: une vente aux enchères de bons du Trésor et un échange de devises.

En août 1983, la province a commencé à vendre chaque semaine des bons du Trésor de 91 jours pour une valeur de 7 millions de dollars. Par l'entremise de soumissions publiques auprès des banques et des courtiers en valeurs mobilières, les bons sont offerts au soumissionnaire dont le coût est le moins élevé. Le programme s'est révélé très rentable et a permis au Nouveau-Brunswick d'emprunter régulièrement à des taux relativement intéressants. Les taux des bons du Trésor varient de 9,19 % à 10,52 % au cours de l'année.

La seconde innovation provient du fait que la province doit emprunter sur les marchés monétaires étrangers en raison de l'envergure, de son programme d'emprunt. Au début, nous avions l'intention d'emprunter directement des dollars américains dans le cadre de notre programme global de financement. Toutefois, en nous renseignant sur les marchés financiers, nous avons établi qu'en empruntant des francs suisses et en échangeant nos obligations en francs suisses contre des obligations équivalentes en dollars américains, nous pouvions réaliser des économies importantes. Grâce à cet échange, nous avons pu obtenir des dollars américains à un taux d'intérêt à maturité de 12,07 %, y compris les commissions et les frais. Si nous nous étions procurés les fonds en empruntant directement sur le marché américain, nous aurions payé environ 12,50 %.

Une autre mesure prise en vue de réduire le coût des capitaux a été la réduction des commissions de prise ferme que nous avons réussi à obtenir auprès du syndicat financier canadien qui s'occupe de nos émissions de débentures.

RELATIONS FISCALES ENTRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LES PROVINCES

Monsieur l'Orateur, je vais maintenant passer en revue les faits les plus importants survenus en 1983-1984 dans l'évolution des relations fiscales entre le gouvernement fédéral et les provinces.

Il y a eu une réunion mixte fédérale-provinciale des ministres des Finances et des ministres du Travail en juin 1983 et une réunion fédérale-provinciale des ministres des Finances en décembre dernier. À la réunion de juin, l'accent a été mis sur l'inflation et les problèmes qui pourraient s'ensuivre quand prendraient fin plusieurs programmes de restrictions en vigueur dans le secteur public dans tout le pays à ce moment-là.

La réunion de décembre 1983 a surtout porté sur l'économie et la situation financière des provinces et du gouvernement fédéral. Tous les ministres ont convenu qu'il importait de continuer à contenir les dépenses du secteur public en 1984-1985.

C'est à cette réunion que j'ai décrit le déficit structurel sérieux du Nouveau-Brunswick au ministre fédéral des Finances, car la province aura besoin d'une aide fédérale accrue pour éliminer son déficit tout en continuant à offrir des services comparables à la moyenne canadienne.

Notre situation et nos préoccupations ont été exposées en détail à des représentants du ministère fédéral des Finances. À mon avis, nous avons présenté de solides arguments prouvant que les paiements de péréquation ne sont pas suffisants, et nous avons proposé des façons de modifier des programmes fédéraux pour nous aider à atteindre une situation financière plus stable.

Le Nouveau-Brunswick n'est pas seul à être aux prises avec un déficit. En 1983-1984, les provinces et le gouvernement fédéral ont tous connu des déficits importants. Cela ne rend évidemment pas notre situation moins inquiétante pour autant. Nous allons continuer à nous attaquer à ces problèmes et à insister pour que le gouvernement fédéral nous accorde une aide juste et raisonnable. Je suis heureux de signaler que le ministre des Finances nous a réservé à ce sujet un accueil bon et attentif et que nous devrions communiquer de nouveau avec lui à ce sujet au cours des prochains mois.

Certains autres problèmes sont encore loin d'être résolus en ce qui a trait aux relations fiscales entre le gouvernement fédéral et les provinces. Au cours des douze derniers mois, les provinces ont continué à faire pression pour obtenir que le gouvernement fédéral en vienne à un arrangement acceptable en ce qui a trait au financement des soins de santé. Le gouvernement fédéral a rejeté la demande des premiers ministres des dix provinces, qui voulaient une réunion mixte de tous les ministres de la Santé et des Finances. Au lieu d'opter pour un compromis, le gouvernement fédéral a déposé une nouvelle Loi canadienne sur la santé qui pourrait rendre plus difficile et dispendieux le fonctionnement de notre système de soins de santé.

Bien que le gouvernement fédéral ait pris des mesures unilatérales dans certains domaines et qu'il ne semble pas disposé à revenir sur la décision, prise en 1982, de réduire les paiements de transfert, il y a moins de tension récemment dans les relations fiscales entre le gouvernement fédéral et les provinces. Espérons que cela mènera à de meilleures relations cette année.

Je vais maintenant présenter le programme budgétaire de 1984-1985, en commençant par les perspectives économiques.

PROGRAMME BUDGÉTAIRE DE 1984-1985

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES POUR 1984-1986

Le rythme accru de la croissance économique internationale, en particulier aux États-Unis, devrait, au Nouveau-Brunwick, soutenir une reprise économique plus générale cette année et porter à 4,2 % l'augmentation réelle de notre produit intérieur brut. Ce sont l'expansion continue des exportations, des dépenses des consommateurs et du gouvernement, de même que les investissements de capitaux qui devraient contribuer surtout à une plus forte reprise.

Une production accrue est prévue pour tous les secteurs industriels en 1984. Les industries de la province qui connaîtront le plus de croissance seront vraisemblablement l'exploitation minière, l'exploitation forestière, la fabrication et la construction. Les dépenses de capital devraient augmenter de 11,3 % en 1984. Parmi les principales industries qui devraient vraiment contribuer à la croissance des exportations, il faut mentionner les mines, les pâtes et papiers, les aliments et boissons ainsi que la production d'électricité. Les facteurs qui contribueront sensiblement à l'augmentation de la production sont la mine de la Potash Company of America et la mine de tungstène de Mount Pleasant, qui en seront à leur première année complète de production, des marchés beaucoup plus fermes pour la pâte et une bonne demande de bois de construction due au fait qu'il est prévu un nombre élevé de mises en chantier d'habitations, en particulier aux États-Unis.

Pour 1985 et 1986, il est actuellement prévu un taux de croissance réelle de 3,8 % et de 2,8 % respectivement, et ce, à cause de prévisions de croissance moins optimistes des économies des États-Unis et du Canada. Les facteurs positifs

suivants contribueront en particulier à la croissance économique du Nouveau-Brunswick au cours de cette même période: contrat de construction de frégates à Saint John Shipbuilding & Dry Dock, ouverture de la nouvelle mine de potasse de Denison-Potash Company of Canada, rendement élevé des usines de papier journal de la province, ouverture de l'usine-pilote de réduction de métaux de Chatham, production accrue suite à des travaux d'expansion récents de l'industrie de préparation des aliments, et possibilité de réouverture des mines de Heath Steele et de Consolidated Durham.

La formation brute de capital fixe devrait atteindre un niveau élevé en 1984 puisque les prévisions d'investissements des gouvernements et des services d'utilité publique sont à la hausse. En 1985 et 1986, toutefois, les investissements iront en diminuant à mesure que prendront fin certains travaux, comme les projets spéciaux de relance du gouvernement fédéral et la prison de Renous.

Grâce à l'expansion économique soutenue, au maintien d'une augmentation relativement forte du revenu des particuliers et de prévisions de taux d'épargnes moins élevés, le commerce de détail devrait augmenter régulièrement au cours de la période de 1984 à 1986. L'indice des prix à la consommation à Saint-Jean devrait diminuer et rester relativement stable en 1984 et 1985, pour ensuite augmenter graduellement en 1986.

Comme il y aura plus d'emplois, le taux de chômage dans la province devrait passer de 14,8 % en 1983 à 13,8 % en 1984, puis encore baisser jusqu'à 12,2 % en 1986. Même si ces progrès prévus sont encourageants, le gouvernement sait fort bien que c'est loin d'être suffisant.

Le gouvernement sait que la reprise économique n'est pas assez forte pour nos besoins. Nous nous inquiétons des conséquences que la faiblesse prévue des investissements du secteur privé peut avoir à long terme. Le Nouveau-Brunswick a un grand besoin d'investissements de ce genre pour la création d'un plus grand nombre d'emplois, pour l'élargissement de notre assiette fiscale et pour le maintien de notre taux de croissance économique.

Il faut accepter que le gouvernement du Nouveau-Brunswick est limité dans les moyens qu'il peut mettre en oeuvre pour lutter contre les difficultés économiques de notre population et de notre industrie. Ce que nous pouvons faire et ce que nous allons faire, c'est établir une ligne de conduite bien précise qui favorise selon nous la croissance économique à long terme.

Monsieur l'Orateur, je vais maintenant vous décrire notre stratégie fiscale.

STRATÉGIE FISCALE

Il importe de se rappeler, chacun de nous, que nos conditions économiques et fiscales se situent dans un contexte plus vaste qui est celui de l'ensemble du Canada. Notre pays a été secoué par une série de difficultés qui sont beaucoup trop complexes pour pouvoir se résumer facilement. Les symptômes sont le taux élevé de chômage, la faiblesse du dollar, les déficits gouvernementaux élevés, les taux d'intérêt élevés, la menace de l'inflation susceptible de se répéter, la faiblesse des investissements et, de façon générale, un rendement économique plus faible que celui des États-Unis.

Le Nouveau-Brunswick, comme toutes les autres provinces, ne peut pas se libérer des entraves dans

lesquelles se trouve le système économique et fiscal du Canada. De fait, comme nous sommes une région à faible croissance, nous avons plutôt tendance à en souffrir plus que l'ensemble du pays.

Au Canada tout comme ailleurs dans le monde, les gouvernements ont fait l'erreur d'engager des dépenses publiques trop lourdes pour la capacité d'absorbtion de la croissance économique.

C'est un fait établi, la récession de 1982 a été beaucoup plus sérieuse que prévu, et les gouvernements se sont vus aux prises avec une demande beaucoup plus grande au titre des dépenses et ce, avec des ressources financières plus limitées que prévu. Il en est résulté de gros déficits publics, même dans des provinces qui, comme le Nouveau-Brunswick, avaient l'habitude d'enregistrer un excédent au compte ordinaire. Le fardeau de ces déficits menace d'étouffer la reprise économique et de replonger le pays dans une récession.

Les gouvernements du Canada cherchent maintenant à réduire leurs dépenses et leur part de la tarte économique. Ce sera pas un ajustement facile. Toutefois, je suis convaincu que le Canada s'en portera mieux après, si le gouvernement, le monde des affaires, les travailleurs et les divers groupes d'intérêts accordent une plus grande importance à l'augmentation des richesses. Nous devons trouver un moyen de collaborer qui nous permettra d'améliorer ensemble notre sort.

Monsieur l'Orateur, comme le Nouveau-Brunswick a une marge fiscale très restreinte, la seule stratégie fiscale sensée est de réduire le déficit en limitant la croissance des dépenses du gouvernement et en encourageant la croissance du secteur privé. Cette stratégie se traduira par la création d'emplois permanents productifs et par un

élargissement de l'assiette fiscale, ce qui permettra de financer à l'avenir de meilleurs programmes sociaux.

ÉLÉMENTS DU PROGRAMME BUDGÉTAIRE

Par conséquent, le programme budgétaire de 1984-1985 est composé des éléments suivants:

1) une stratégie triennale visant à résoudre le problème du déficit;

2) des initiatives économiques;

3) des initiatives sociales;

4) des initiatives de gestion interne; et

5) des mesures ayant trait aux recettes.

1) STRATÉGIE VISANT À RÉSOUDRE LE PROBLÈME DU DÉFICIT

Je parlerai d'abord de la stratégie visant à résoudre le problème du déficit.

Certaines raisons nous poussent à régler immédiatement le problème du déficit. Premièrement, l'intérêt de la dette épuise les ressources financières de la province. En 1981-1982, il y a à peine trois ans, l'intérêt de la dette publique se chiffrait à 157 millions de dollars, soit 8,9 % des recettes au compte ordinaire. Pour 1984-1985, nous budgétisons 333,5 millions au titre de l'intérêt de la dette, ce qui constituera 13,9 % des recettes au compte ordinaire. Si nous continuons à accepter de si gros déficits, une partie toujours plus grande de nos recettes fiscales servira à payer l'intérêt de la dette.

Si nous ne faisons rien, notre dette continuera d'augmenter, et une plus grande partie de nos ressources financières servira à payer l'intérêt de la dette. Nous avons traditionnellement comme principe de maintenir un excédent au compte ordinaire et de ne pas permettre à notre dette d'augmenter plus rapidement que notre assiette fiscale. Nous nous sommes éloignés de ce principe afin d'aider la population à surmonter la récession. La gravité inattendue de la récession a créé les problèmes financiers avec lesquels nous sommes maintenant aux prises.

Au fur et à mesure que l'économie reprendra des forces, nous devrons ramener notre situation financière à ce qu'elle était avant la récession, au cas où nous aurions à affronter d'autres revers économiques à l'avenir.

Le gouvernement poursuit donc l'initiative qu'il a prise l'année dernière en vue de réduire le déficit et il s'engage à réduire suffisamment les dépenses au cours d'une période de trois ans pour résoudre le problème du déficit.

Lors de la préparation du budget de cette année, le gouvernement a réussi à réduire de plus de 60 millions de dollars les dépenses nécessaires pour offrir les programmes en vigueur, ce qui nous a permis de réduire le déficit au compte ordinaire de près de 50 % par rapport à la somme budgétisée l'année dernière. Voilà une réalisation importante, compte tenu des mesures prévues dans le budget de 1984-1985 dans le but de donner du tonus à l'économie et d'améliorer les programmes sociaux. La tâche n'a pas été facile, et il reste beaucoup à faire, comme vous le constaterez dans ce qui suit.

Il s'agit du premier budget dans lequel il est question de projections économiques et fiscales qui portent sur trois ans. À mon avis, les buts que nous fixons ici

sont nécessaires afin de remplir notre engagement de résoudre le problème du déficit et de demander l'avis et l'appui de la population en vue de réaliser notre stratégie. Selon moi, il s'agit aussi d'une partie importante de nos mesures visant à créer un climat favorable à la croissance économique.

Si le gouvernement ne prend pas d'autres mesures, selon nos projections le déficit au compte ordinaire sera de 118 millions de dollars d'ici 1986-1987, et la dette nette augmentera de près de 480 millions pour atteindre environ 2,5 milliards. Et si nous avions à affronter une autre récession entre-temps, notre situation financière serait encore pire que prévu.

Il est donc essentiel de viser à ramener notre situation financière à ce qu'elle était avant la récession de 1982. Le programme suivant nous permettra d'y arriver:

-- une réduction de 80 millions des dépenses en 1985-1986 pour arriver à équilibrer le compte ordinaire; et

-- une réduction de 70 millions additionnels des dépenses en 1986-1987 afin d'accumuler un excédent suffisant pour couvrir notre versement au Fonds d'amortissement et, ainsi, permettre de racheter la dette sans recourir à des emprunts.

Un document budgétaire en annexe donne plus de détails sur nos projections et notre stratégie.

2) INITIATIVES ÉCONOMIQUES

Même si les ressources financières sont extrêmement rares, il ne faut pas abandonner les tentatives visant à élargir notre économie, car c'est seulement grâce à une

économie croissante que nous aurons les recettes pour financer les services gouvernementaux nécessaires. De plus, au cours de cette période où le secteur public diminue en grosseur relative, il faut encourager tout particulièrement l'expansion du secteur privé pour qu'il remplace le gouvernement en tant qu'employeur.

Mesures de développement économique

Monsieur l'Orateur, nous prévoyons plusieurs initiatives majeures visant à stimuler la croissance du secteur privé. Une des plus importantes de ces initiatives est un congé fiscal accordé à la petite entreprise.

À compter du 1er janvier 1984, le taux actuel du revenu des corporations applicable aux petites entreprises du Nouveau-Brunswick sera réduit de 9 % à 0 %.

Un tel dégrèvement fiscal coûtera 5,4 millions de dollars et environ 5000 entreprises en bénéficieront. Avant le prochain budget, la mesure sera évaluée quant à son efficacité et à la lumière des modifications à la législation fédérale qui pourraient entrer en vigueur dès janvier 1985. Nous estimons qu'un tel dégrèvement fiscal comporte plusieurs avantages.

Un premier lieu, il s'agit d'un dégrèvement fiscal à l'intention de la petite entreprise, secteur jugé le plus prometteur au cours des prochaines années sur le plan de la croissance et de la création d'emplois. En deuxième lieu, des capitaux seront ainsi retournés aux entreprises rentables, ce qui les encouragera à prendre de l'expansion et pourrait donner lieu à des investissements dépassant de plusieurs fois le montant même du dégrèvement fiscal. En

troisième lieu, le dégrèvement fiscal, en accroissant la rentabilité, favorisera l'esprit d'entreprise et l'initiative dans le domaine des affaires.

Une deuxième initiative, c'est un programme de capital de risque, un autre moyen par lequel nous encourageons la croissance des entreprises et la création d'emplois par le secteur des affaires.

Le ministre du Commerce et du Développement annoncera prochainement les détails de ce nouveau programme.

Troisièmement, notre programme d'aide financière à la petite entreprise, c'est-à-dire de prêts-subventions aux petites entreprises admissibles des secteurs de la fabrication et de la transformation, s'étendra à certains genres d'entreprises dans d'autres secteurs d'activité économique.

L'efficacité de ce programme d'aide à la petite entreprise est bien connue; 17,7 millions de dollars ont déjà été accordés en aide à 383 projets, ce qui a permis de créer 3900 emplois et a donné lieu à des investissements s'élevant en tout à 43,1 millions de dollars. Le ministre du Commerce et du Développement communiquera aujourd'hui les détails du programme élargi.

Quatrièmement, les fonds affectés en 1984-1985 au programme gouvernemental de création d'emplois à court terme s'élèveront à 12 millions de dollars, dont 3,25 millions réservés à la protection des emplois.

Ce programme viendra s'ajouter à l'aide accordée au secteur privé, c'est-à-dire aux mesures que je viens de décrire, et il visera des groupes cibles comme les assistés sociaux aptes au travail, ceux qui n'ont plus droit aux prestations de l'assurance-chômage, ainsi que les jeunes et les étudiants.

Cinquièmement, le budget prévoit 3,9 millions à titre de quote-part provinciale aux nouvelles ententes auxiliaires en matière de développement agricole, de développement des forêts, de mise en valeur des minéraux et de planification.

Il est extrêmement difficile de budgétiser ces ententes auxiliaires en raison de la nouvelle approche fédérale en matière de développement régional . Le gouvernement fédéral préfère de plus en plus mettre lui-même en oeuvre les programmes au lieu de s'engager dans des activités à frais partagés. Si la participation fédérale s'élève à 80 % du coût des projets de développement, comme c'était le cas en vertu de l'Entente-cadre de développement, le fait de prévoir ainsi des fonds dans notre budget devrait donner lieu à des dépenses fédérales d'environ 15,5 millions de dollars en vertu des ententes en question au Nouveau-Brunswick en 1984-1985. Des fonds seront affectés à d'autres ententes auxiliaires plus tard au cours de l'année, quand le gouvernement fédéral sera disposé à signer les ententes en question avec la province.

Monsieur l'Orateur, nous avons prévu un certain nombre d'autres mesures, d'importance moindre, que j'aimerais maintenant présenter en détail:

Un montant de 390 000 $ sera consacré à un nouveau programme d'aide aux producteurs de porcs, en vertu duquel seront accordées aux producteurs des subventions de 2,50 $ par porcelet produit et de 2,50 $ par porc d'engraissement vendu. Les subventions seront calculées en fonction de la production du 1er juillet 1983 au 31 décembre 1983.

Le programme aidera les producteurs à augmenter leurs fonds de roulement, qui ont été sérieusement réduits par des prix du porc extrêmement bas, ce qui protégera plus de 7 millions de dollars en biens sur lesquels la Commission sur l'aménagement des exploitations agricoles a grevé des hypothèques.

Un montant de 275 000 $ est prévu afin de mettre en oeuvre un nouveau programme de protection des poissons dans le domaine de l'aquiculture et de venir en aide aux aquiculteurs actuels qui ont connu des difficultés en raison des dommages causés aux cages par des tempêtes, de la destruction de stocks de poissons par des phoques et du manque de ressources financières.

Le programme, couplé à l'aide sous forme de prêts et à la mise en valeur de nouveaux sites, constitue la première année d'un programme de développement aquicole qui pourrait produire des revenus de 27 millions en cinq ans dans la province.

Un montant de 938 000 $ sera consacré à l'instauration, par le ministère des Collèges communautaires d'un nouveau programme de formation en français dans le domaine de la technologie informatique.

Le programme est déjà offert en anglais et il complétera les programmes de formation en conception et en fabrication assistées par ordinateur instaurés l'année dernière par le ministère des Collèges communautaires.

Le ministère des Collèges communautaires recevra un montant de 390 000 $ afin d'offrir des cours supplémentaires dans des domaines où la demande est élevée, comme la récupération scolaire, la technologie du génie de l'informatique et la formation en langue seconde.

Le budget du compte de capital

Monsieur l'Orateur, le budget du compte de capital du gouvernement contribue grandement à l'activité dans l'industrie de la construction et il maintient un grand nombre d'emplois dans ce secteur.

Je suis heureux que nous ayons pu budgétiser des dépenses de capital de 263,9 millions de dollars, une augmentation de 11,4 % par rapport aux prévisions du rapport du troisième trimestre de 1983-1984, ce qui donne un bon coup de pouce à l'industrie de la construction de la province, qui en a grandement besoin.

Du montant total, 180,1 millions seront consacrés au développement économique, ce qui représente une augmentation de 26,7 millions par rapport à 1983-1984. Parmi les projets importants favorisant le développement économique, on compte:

un important programme de construction de routes (121,6 millions);

l'achèvement des travaux du campus du Collège communautaire à Woodstock (3,5 millions);

le début des travaux de construction du collège communautaire du Sud-Est (4 millions);

la poursuite des travaux de l'usine d'épuration des eaux d'égout de l'agglomération de Moncton (4 millions); et

la phase I d'un système intégré de radiocommunication dans la province (4 millions).

Avant de terminer l'examen des initiatives économiques, je désire commenter brièvement notre programme d'aide aux municipalités. Un élément important du budget de 1983-1984 était la demande que nous avons faite aux municipalités de partager le fardeau des restrictions relatives aux dépenses gouvernementales. Je veux remercier les autorités municipales de l'excellent esprit de collaboration qu'elles ont manifesté pour relever ce défi difficile. Dans presque tous les cas, les municipalités ont réussi, sans augmenter sensiblement les impôts, à maintenir les services qu'elles offraient à la population.

Je vais maintenant décrire quelques-unes de nos initiatives dans le domaine social.

3) INITIATIVES SOCIALES

Monsieur l'Orateur, le gouvernement se réjouit que nous ayons pu réaliser des progrès au chapitre des programmes sociaux malgré la période de contraintes économiques. Les mesures que je vais énumérer indiquent que le gouvernement poursuit son engagement d'améliorer les programmes sociaux qui sont tellement importants pour les Néo-Brunswickois.

Le programme de l'hôpital extra-mural, qui est déjà offert à Woodstock, Moncton et Pointe-du-Chêne, sera étendu au cours de la prochaine année à Newcastle, Bathurst et Néguac et il comprendra une unité de soutien pour administrer les soins palliatifs à Saint-Jean.

Les services de planification des naissances seront élargis pour inclure les centres régionaux importants de la province.

Un programme important d'une durée de dix ans sera mis sur pied cette année pour remplacer et acheter de l'équipement hospitalier spécialisé et hautement perfectionné, comme les machines utilisées en radiologie.

Un montant de 34 millions est prévu pour l'amélioration et l'agrandissement d'hôpitaux dans la province, y compris d'importants travaux de construction à Campbellton, Edmundston, Moncton et Sackville.

Le montant prévu au compte de capital pour ce qui est des écoles, s'élève à 27,6 millions: 17,6 millions pour de nouvelles écoles, 8 millions pour de grandes réparations et 2 millions pour des immobilisations.

Le programme d'éducation spéciale, qui s'adresse aux enfants nécessitant un enseignement particulier, sera élargi.

Des améliorations aux programmes d'enseignement de la langue seconde permettront à tous les élèves de suivre un programme de formation en langue seconde totalisant 1200 heures de cours.

La subvention que la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes verse aux universités du Nouveau-Brunswick augmentera de 6,3 %.

Un programme de baccalauréat en foresterie sera instauré à l'Université de Moncton.

Le loyer maximum utilisé pour calculer l'aide à accorder aux locataires âgés et handicapés admissibles au Programme de subventions au loyer sera augmenté.

Le budget prévoit des fonds permettant d'augmenter les taux du programme de prestations de base afin d'assurer que les personnes et les familles dans le besoin puissent jouir d'un niveau de vie acceptable. Les changements sont entrés en vigueur le 1er avril de cette année.

Des montants sont prévus pour la promotion du sport et une plus grande aide aux étudiants.

Des fonds sont prévus pour les Jeux d'été de 1985 qui auront lieu à Saint-Jean.

Le budget prévoit des fonds pour améliorer le rendement énergétique des stades.

Des fonds sont prévus pour la mise en application cette année de la nouvelle loi fédérale sur les jeunes contrevenants.

4) INITIATIVES DE GESTION INTERNE

Monsieur l'Orateur, j'aimerais maintenant exposer les grandes lignes de quelques-unes des mesures qui seront prises en 1984-1985 afin de rendre l'administration du gouvernement plus efficace et plus rentable.

Dans mon propre ministère:

Une unité de surveillance et d'enquête sera créée afin de voir à ce que toutes les entreprises qui sont supposées percevoir des taxes le font et les remettent au gouvernement.

Le nombre de vérificateurs sera accru afin d'assurer des services de vérification meilleurs, uniformes et équitables dans toute la province.

Un plus grand nombre d'employés s'occuperont de la gestion de nos fonds d'amortissement et de nos caisses de

retraite, dont l'actif s'élève maintenant à environ 1,2 milliard de dollars. Cela accroîtra le rendement du capital investi.

L'accent sera mis sur l'augmentation de la productivité de tous les ministères et organismes du gouvernement.

Un groupe de travail sur l'amélioration de la productivité sera créé, sur la recommandation du Cabinet de la réforme gouvernementale, et il sera composé de hauts fonctionnaires.

Un fonds d'amélioration de la productivité de 1,0 million sera créé afin d'aider à la réalisation de projets de réduction des coûts.

5) MESURES AYANT TRAIT AUX RECETTES

Le budget de 1984-1985 prévoit trois mesures qui augmenteront les recettes.

À compter du 1er septembre 1984, tous les étudiants non subventionnés qui sont inscrits aux programmes réguliers du Collège communautaire d'une durée de un an ou de deux ans devront payer des frais de scolarité.

Le gouvernement estime que, tout comme les étudiants inscrits dans les universités, les étudiants inscrits dans les collèges communautaires, devraient payer une partie du coût de leur formation. Cette mesure rapportera environ un million de dollars.

La deuxième mesure est un changement au taux d'impôt régulier sur le revenu des corporations.

À compter du 1er janvier 1984, le taux d'impôt régulier sur le revenu des corporations passera de 14 à 15 %.

Notre taux sera alors le même ou plus bas que celui de cinq autres provinces, et cet impôt rapportera 3,4 millions supplémentaires durant l'année financière 1984-1985.

Le gouvernement a examiné la Loi de la taxe sur les minéraux métalliques pour voir si la province réalisait un profit adéquat sur la vente de ses ressources en minéraux. Nous avons conclu qu'une taxe progressive sur les bénéfices nets, semblable à celle qui est en vigueur en Ontario et au Québec, était de mise.

La Loi de la taxe sur les minéraux métalliques sera modifiée, et, à compter du 1er janvier 1984, la taxe de 16 % sur les bénéfices nets au-delà de 100 000 $ sera modifiée comme suit: 16 % sur les bénéfices nets entre 100 000 $ et 3 000 000 $, 20 % sur ceux entre 3 millions et 10 millions, 25 % sur ceux entre 10 millions et 20 millions et 30 % sur les bénéfices dépassant 20 millions de dollars.

Le changement rapportera environ 700 000 $ en recettes supplémentaires en 1984-1985.

Monsieur l'Orateur, peu importe le domaine, il est sage de s'arrêter de temps en temps afin d'évaluer les progrès accomplis et de songer à l'avenir. Ceci s'applique particulièrement au régime fiscal, qui est maintenu d'année en année moyennant seulement des changements de taux ou d'exemptions de temps à autre.

L'économie canadienne a vu des changements fondamentaux depuis quelques années, changements dont il faut tenir compte lors de toute révision du régime fiscal. À cet égard, notre préoccupation portera sur les effets à long terme et le potentiel qu'offre notre économie de favoriser la création d'emplois permanents.

Nous avons l'intention d'examiner d'autres façons de percevoir les recettes dont nous avons besoin tout en continuant à faire preuve d'équité et à stimuler la croissance économique. De plus, un des éléments essentiels de la révision sera le fait de prendre conseil à l'extérieur sur la façon d'améliorer le régime fiscal sans réduire les recettes.

CONCLUSION

Les dépenses au compte ordinaire, qui s'élèvent cette année à 2495,8 millions de dollars, constituent une augmentation de 4,4 % seulement par rapport au montant prévu au budget de 1983-1984. Notre budget au compte de capital, qui s'élève à 263,9 millions, représente une augmentation de plus de 17 % comparativement au budget de l'année dernière. Étant donné les recouvrements considérablement accrus au compte de capital cette année, les dépenses nettes au compte de capital ont connu une faible augmentation de 3,5 %. Par conséquent, les dépenses budgétaires totales n'augmenteront que de 5,5 %, ce qui constitue un taux d'augmentation bien moins élevé que le taux de croissance de l'économie et à peine plus élevé que le taux d'inflation.

Nous avons réussi à réduire presque de moitié le déficit au compte ordinaire par rapport à l'année dernière: 190,6 millions en 1983-1984, contre 97,5 millions cette année. Le déficit budgétaire s'élève maintenant à 305,7 millions, ce qui représente une diminution de 28,2 % par rapport à l'année dernière.

Les besoins financiers pour 1984-1985 s'élèveront à 380,3 millions, soit 18,3 % de moins que ceux du budget de l'année dernière et 28,4 % de moins que les besoins financiers réels en 1982-1983.

Le budget de 1984-1985 constitue une autre étape majeur dans la réduction du déficit du gouvernement et de besoins d'emprunt et il montre comment nous comptons régler le problème du déficit d'ici 1986-1987.

Nous devons privilégier les mesures visant à augmenter la production et les richesses. Une politique axée sur la redistribution des biens pour régler le problème du chômage une fois pour toutes est non seulement vouée à l'échec, mais elle ne fera qu'aggraver le problème à la longue. Les programmes de développement social doivent d'abord être axés sur une base économique solide.

Nous avons reconnu que le secteur privé devra se développer à mesure que se resserre le secteur public. Le présent budget offre un stimulant énergique à cet égard.

Le gouvernement dispose, pour s'attaquer au problème du chômage, de moyens qui sont limités par nos ressources financières ainsi que par les contraintes qui empêchent la croissance de l'économie canadienne. Notre stratégie, c'est de créer un climat de confiance en faisant part de notre programme fiscal au cours des prochaines années et en offrant des stimulants considérables pour l'implantation et l'expansion des entreprises. Une telle croissance permettra d'élargir notre assiette fiscale et de créer des emplois permanents.

Monsieur l'Orateur le présent budget mise sur le long terme et il prévoit surtout des mesures que nous pouvons prendre dès maintenant afin d'assurer un avenir prospère et un progrès soutenu sur le plan social. Je suis particulièrement fier de ce que nous avons accompli pour rétablir notre situation financière. Bien que la tâche ne soit pas encore terminée, il s'agit d'une étape importante en vue d'assurer à nos enfants et à nous-mêmes l'avenir que nous désirons.

Dans cet esprit, monsieur l'Orateur, je propose, appuyé par l'honorable premier ministre, que l'Orateur quitte maintenant le fauteuil et que la Chambre se forme en Comité des subsides à accorder à Sa Majesté.

ANNEXE: RÉSUMÉ BUDGÉTAIRE

PROGRAMME BUDGÉTAIRE
1984-1985
(en millions de dollars)

	Programme budgétaire	Augmentation de la dette nette	Besoins financiers
COMPTES BUDGÉTAIRES			
Recettes brutes au compte ordinaire	2 398,3		
Dépenses brutes au compte ordinaire	2 495,8		
Excédent au compte ordinaire (déficit)	(97,5)		
Dépenses au compte de capital	263,9		
Recouvrements au compte de capital	55,7		
Dépenses nettes au compte de capital	208,2		
DÉFICIT BUDGÉTAIRE	305,7	305,7	305,7
COMPTES NON BUDGÉTAIRES			
Réduction pour gains des fonds d'amortissement		75,0	
Augmentation de la dette nette		230,7	
Prêts et avances nets			24,5
Versements aux fonds d'amortissement et rachat d'obligations en série			50,1
Besoins financiers (sauf le passif éventuel)			380,3

PROGRAMME BUDGÉTAIRE COMPARATIF
(en millions de dollars)

	Année se terminant le 31 mars			
	1983 Chiffres réels	1984 Prévisions budgétaires	1984 Prévisions du troisième trimestre	1985 Prévisions budgétaires
COMPTES BUDGÉTAIRES				
Recettes au compte ordinaire	1 945,2	2 199,2	2 147,5	2 398,3
Dépenses au compte ordinaire	2 148,0	2 389,8	2 368,7	2 495,8
Excédent au compte ordinaire (déficit)	(202,8)	(190,6)	(171,2)	(97,5)
Dépenses au compte de capital	264,8	225,3	237,2	263,9
Recouvrements au compte de capital	19,4	24,1	31,0	55,7
Dépenses nettes au compte de capital	245,4	201,2	206,2	208,2
DÉFICIT BUDGÉTAIRE	448,2	391,8	377,4	305,7
COMPTES NON BUDGÉTAIRES				
Réduction pour gains des fonds d'amortissement	60,0	70,0	70,0	75,0
Augmentation de la dette nette	388,2	321,8	307,4	230,7
Prêts et avances bruts	64,9	51,6	53,4	62,2
Recouvrements sur prêts et avances	24,6	25,3	27,6	37,7
Prêts et avances nets	40,3	26,3	25,8	24,5
Versements aux fonds d'amortissement et rachat d'obligations en série	42,9	47,3	47,3	50,1
Besoins financiers (sauf le passif éventuel)	531,4	465,4	450,5	380,3

RECETTES BRUTES AU COMPTE ORDINAIRE PAR SOURCE
(en milliers de dollars)

	Année se terminant le 31 mars		
	1983-84	1983-84	
	1983-84 Prévisions budgétaires	Prévisions au troisième trimestre	Prévisions budgétaires de 1984-85
LE SOUPLE PROGRÈS			
Taxes			
Impôt sur le revenu des particuliers	335 800,0	348 500,0	395 100,0
Impôt sur le revenu des corporations	45 100,0	45 700,0	51 200,0
Taxe sur les minéraux métalliques	6 000,0	5 000,0	5 300,0
Impôt provincial sur les biens fonciers	83 200,0	83 542,0	95 020,3
Impôt municipal sur les biens fonciers	99 666,0	102 673,0	115 974,3
Taxe pour les services scolaires et l'éducation	320 700,0	320 700,0	376 100,0
Taxe sur l'essence et les carburants	105 600,0	103 000,0	112 700,0
Taxe sur le tabac	49 300,0	48 000,0	51 200,0
Taxe sur le prix d'entrée dans les lieux de divertissement	1 350,0	1 168,0	1 488,0
Taxe sur le pari mutuel	405,0	297,0	319,0
Taxe sur les primes d'assurance	9 172,0	9 050,0	9 550,0
Taxe sur le transfert de biens réels	2 700,0	1 200,0	1 350,0
Total partiel - taxes	1 058 993,0	1 068 930,0	1 215 201,6
Rendement du capital investi			
Bénéfice de la vente de boissons alcooliques	62 251,0	67 418,2	70 070,0
Intérêts et revenu de placement	18 453,3	19 115,5	19 727,1
Autres	447,4	728,1	425,0
Total partiel - rendement du capital investi	81 151,7	86 261,8	90 222,1
Licences et permis			
Véhicules à moteur	28 660,0	28 396,4	29 051,0
Réglementation des boissons alcooliques	3 400,0	3 400,0	3 900,0
Pêche et chasse	3 216,7	3 248,2	3 173,4
Forêts	612,6	636,9	663,1
Mines	352,9	314,6	350,0
Général	2 503,5	2 734,3	3 127,7
Total partiel - licences et permis	38 845,7	38 228,4	40 155,2
Vente de biens et services			
Institutionnel	4 056,4	3 279,8	3 907,0
Intergouvernemental	13 209,9	14 055,9	14 817,0
Parcs provinciaux	1 118,9	1 001,9	1 289,2
Baux et loyers	1 283,1	1 326,8	1 411,1
Général	9 958,0	10 053,1	12 505,2
Total partiel - vente de biens et services	29 626,3	30 219,5	33 929,5
Redevances			
Forêts	9 300,0	10 300,0	12 566,0
Mines	2 227,3	617,5	2 830,5
Total partiel - redevances	11 527,3	10 917,5	15 396,5
Recettes des loteries	6 800,0	9 800,0	14 200,0
Amendes et peines	2 169,0	2 056,0	2 344,0
Divers	2 014,8	2 321,4	2 468,4
TOTAL - RECETTES DU SOUPLE PROGRÈS	1 231 147,8	1 248 734,6	1 413 917,9
SUBVENTIONS INCONDITIONNELLES - CANADA			
Paiements de péréquation	542 000,0	516 300,0	545 700,0
Financement des programmes établis - comptant	200 600,0	213 100,0	220 900,0
Services complémentaires de santé	25 400,0	26 100,0	28 400,0
Autres	1 800,0	1 800,0	1 800,0
Total partiel - subventions inconditionnelles - Canada	769 800,0	759 300,0	796 800,0
SUBVENTIONS CONDITIONNELLES - CANADA			
Services gouvernementaux généraux	976,6	1 412,1	1 497,0
Transports	291,0	291,0	0,0
Développement économique	25 115,6	22 823,2	11 676,4
Santé	5 879,0	7 246,3	6 870,7
Bien-être	112 733,1	111 386,1	122 071,5
Éducation	46 698,4	45 816,2	44 851,7
Autres	591,3	443,0	578,9
Total partiel - subventions conditionnelles - Canada	192 285,0	189 417,9	187 546,2
TOTAL - SUBVENTIONS DU CANADA	962 085,0	948 717,9	984 346,2
RECETTES BRUTES AU COMPTE ORDINAIRE	2 199 232,8	2 197 452,5	2 398 264,1

RECOUVREMENTS AU COMPTE DE CAPITAL
(en milliers de dollars)

	Année se terminant le 31 mars		
	1983-84 Prévisions budgétaires	1983-84 Prévisions du troisième trimestre	Prévisions budgétaires de 1984-85
DE SOURCE PROPRE			
Services gouvernementaux généraux	0,0	2,1	350,0
Transports	540,0	270,0	115,0
Développement économique	35,4	35,3	38,9
Éducation	25,0	5,0	10,0
Autres	832,5	247,0	643,0
TOTAL - recettes de source propre	1 432,9	559,4	1 156,9
SUBVENTIONS CONDITIONNELLES - CANADA			
Transports	8 530,0	15 154,3	27 376,0
Développement économique	9 500,0	11 680,0	19 150,0
Éducation	2 500,0	2 900,0	6 803,0
Municipal	253,5	0,0	0,0
Autres	1 897,5	750,0	1 239,0
TOTAL - subventions conditionnelles - Canada	22 681,0	30 484,3	54 567,0
TOTAL - RECOUVREMENTS AU COMPTE DE CAPITAL	24 113,9	31 043,7	55 723,9

RECOUVREMENTS SUR PRÊTS ET AVANCES
(en milliers de dollars)

	Année se terminant le 31 mars		
	1983-84 Prévisions budgétaires	1983-84 Prévisions du troisième trimestre	Prévisions budgétaires de 1984-85
COMPTES ORDINAIRE ET DE CAPITAL			
Compte ordinaire	899,6	1 078,3	1 384,1
Compte de capital	15 945,1	18 033,4	23 208,5
Total partiel - recouvrements sur prêts et avances - comptes ordinaire et de capital	16 844,7	19 111,7	24 592,6
Véhicules, machines et matériel	8 434,5	8 049,5	9 131,3
Biens retenus pour la revente	30,0	420,3	3 986,0
Total partiel - véhicules, machines, matériel et biens retenus pour la revente	8 464,5	8 469,8	13 117,3
TOTAL - RECOUVREMENTS SUR PRÊTS ET AVANCES	25 309,2	27 581,5	37 709,9

DÉPENSES BRUTES AU COMPTE ORDINAIRE PAR MINISTÈRE
(en milliers de dollars)

Ministère	1983-84 Prévisions budgétaires	1983-84 Prévisions révisées	1984-85 Prévisions budgétaires
Ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement rural	21 474,0	24 710,3	22 216,8
Commission de l'alcoolisme et de la pharmacodépendance	5 440,5	5 851,1	6 014,4
Commission de la fonction publique	1 072,2	1 101,0	1 106,1
Ministère du Commerce et du Développement	16 447,5	16 277,3	15 533,2
Ministère des Collèges communautaires	47 716,7	52 120,0	49 122,2
Société d'aménagement régional	33 593,0	26 871,4	19 921,5
Ministère de l'Éducation	394 636,6	399 529,6	407 323,1
Secrétariat à l'énergie	5 438,8	6 198,6	4 104,1
Ministère de l'Environnement	12 749,0	13 702,2	13 945,1
Conseil exécutif	2 433,3	2 413,5	2 765,3
Ministère des Finances	10 461,1	10 961,7	10 820,4
Ministère des Pêches	9 303,0	10 302,5	9 670,5
Gouvernement général	104 988,1	81 314,1	86 419,7
Ministère de la Santé	556 273,1	576 533,9	620 521,2
Ministère des Ressources historiques et culturelles	12 112,9	12 781,0	13 097,5
Ministère de la Justice	51 017,1	50 877,4	55 322,6
Ministère du Travail et des Ressources humaines	24 013,4	24 057,2	21 009,4
Assemblée législative	7 085,6	7 356,2	7 416,6
Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes	87 520,8	88 032,0	97 107,4
Ministère des Affaires municipales	205 893,6	205 123,8	216 996,2
Ministère des Ressources naturelles	37 134,7	41 288,4	38 849,6
Société d'habitation du Nouveau-Brunswick	30 802,4	21 302,4	19 492,5
Commission de l'hygiène et de la sécurité au travail du Nouveau-Brunswick	--	--	--
Bureau du contrôleur	3 949,4	3 941,1	4 087,6
Cabinet du premier ministre	596,3	595,5	607,5
Service de la dette publique	301 900,0	293 228,2	333 510,0
Ministère des Services sociaux	243 953,9	232 495,1	253 125,9
Ministère de l'Approvisionnement et des Services	27 018,5	27 585,6	28 932,5
Ministère du Tourisme	12 435,6	13 227,0	13 461,8
Ministère des Transports	102 491,6	102 653,3	103 589,9
Ministère du Conseil du Trésor	3 359,3	3 314,5	5 093,1
Ministère de la Jeunesse et des Loisirs	16 542,2	12 914,1	14 613,1
TOTAL - DÉPENSES BRUTES AU COMPTE ORDINAIRE	2 389 854,2	2 368 660,0	2 495 796,8

DÉPENSES AU COMPTE DE CAPITAL
(en milliers de dollars)

Ministère	1983-84 Prévisions budgétaires	1983-84 Prévisions révisées	1984-85 Prévisions budgétaires
Ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement rural	--	--	--
Ministère du Commerce et du Développement	1 340,0	1 [illegible],0	1 600,0
Ministère des Collèges communautaires	7 500,0	7 500,0	9 522,2
Société d'aménagement régional	13 542,0	14 [illegible],7	7[illegible] 160,0
Ministère de l'Éducation	30 000,0	30 000,0	27 611,0
Ministère de l'Environnement	14 123,0	13 [illegible],7	8 305,0
Ministère des Pêches	--	--	--
Ministère de la Santé	20 945,0	22 [illegible],0	16 [illegible],0
Ministère des Ressources historiques et culturelles	500,0	501,0	1 [illegible],0
Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes	4 [illegible],0	4 [illegible],0	4 119,0
Ministère des Affaires municipales	5 [illegible],0	5 [illegible],0	4 500,0
Ministère des Ressources naturelles	465,0	5 [illegible],5	2 480,0
Ministère de l'Approvisionnement et des Services	7 653,5	6 [illegible],1	17 [illegible],6
Ministère du Tourisme	2 800,0	2 [illegible],0	2 205,5
Ministère des Transports	109 [illegible],0	119 [illegible],2	124 [illegible],0
Ministère de la Jeunesse et des Loisirs	1 500,0	1 [illegible],0	1 563,8
TOTAL - DÉPENSES AU COMPTE DE CAPITAL	229 [illegible],47	237 [illegible],9	263 [illegible],4

PRÊTS ET AVANCES PRÊTS
(en milliers de dollars)

Ministère	1983-84 Prévisions budgétaires	1983-84 Prévisions révisées	1984-85 Prévisions budgétaires
Ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement rural	9 300,0	10 [illegible],4	9 400,0
Ministère du Commerce et du Développement	6 000,0	5 [illegible],0	6 [illegible],0
Ministère de l'Éducation	2 [illegible],2	2 [illegible],3	3 [illegible],0
Conseil exécutif	--	4 [illegible],0	--
Ministère des Pêches	15 [illegible],0	14 [illegible],0	14 [illegible],0
Ministère de la Santé	--	--	10 [illegible],0
Ministère des Affaires municipales	70,0	[illegible],0	45,0
Ministère des Ressources naturelles	500,0	[illegible],0	700,0
Société d'habitation du Nouveau-Brunswick	11 121,5	11 [illegible],3	9 [illegible],6
Ministère de l'Approvisionnement et des Services	1 [illegible],0	1 [illegible],0	1 [illegible],1
Ministère du Tourisme	120,0	120,0	130,0
Ministère des Transports	3 820,0	3 150,0	3 820,0
TOTAL - PRÊTS ET AVANCES	51 623,5	53 [illegible],8	62 173,7

DOCUMENT BUDGÉTAIRE: PROGRAMME FINANCIER

DOCUMENT BUDGÉTAIRE
PROGRAMME FINANCIER

Introduction

Le budget de 1984 fait partie d'un programme à long terme visant à éliminer le déficit au compte ordinaire. Le présent document décrit les hypothèses qui sous-tendent le programme, quant à l'évolution de l'économie, et il indique les réductions de dépenses qui s'imposeront au cours des deux prochaines années.

Prévisions économiques

Les prévisions économiques sont le point de départ des projections et des programmes en matière de fiscalité. Les prévisions économiques les plus récentes au sujet de la conjoncture d'ici la fin 1986 laissent entrevoir une économie qui se portera assez bien, dont le taux de croissance sera de 4,2 % en 1984, compte tenu de l'inflation, mais dont le taux de croissance ne s'élèvera plus qu'à 3,8 % en 1985 et à 2,8 % en 1986.

Selon les prévisions, le secteur de la consommation sera assez ferme à court terme, mais les exportations seront le point fort au cours de la période de trois ans. Les points faibles prévus sont le chômage, qui demeurera élevé mais diminuera quelque peu, ainsi que les investissements, qui seront à la baisse en 1985 et en 1986.

Malgré un taux de chômage élevé, le nombre d'employés augmentera considérablement soit d'environ 9000 au cours de chacune des trois années sur lesquelles portent les prévisions. La création de ces emplois se traduira par une hausse du revenu personnel. Une bonne partie de ce revenu sera dépensé, ce qui affermira le secteur du commerce de détail.

TABLEAU I

PROJECTIONS D'INDICATEURS ÉCONOMIQUES CLÉS

Variation (%)

	1984	1985	1986
Produit intérieur brut (réel)	4,2	3,8	2,8
Investissements (nominal)	11,3	-10,9	-4,4
Commerce de détail (nominal)	9,0	9,0	8,5
Revenu personnel (nominal)	8,6	9,0	8,0
Emploi	3,5	3,5	3,4
Taux de chômage (réel)	13,8	12,8	12,2
Indice des prix à la consommation (Saint-Jean)	5,7	5,6	6,0

SOURCES: Direction de l'analyse économique et des statistiques

Cabinet du Conseil des ministres

Si d'importants changements n'étaient pas apportés aux programmes de dépenses et aux impôts en 1985-1986 et en 1986-1987, le déficit prévu s'élèverait à 76 millions de dollars l'année prochaine et à 118 millions en 1986-1987. Par conséquent, la dette nette et les paiements de l'intérêt de la dette continueraient d'augmenter à un rythme non souhaitable. Le tableau II montre quel serait le déficit, si des mesures correctives sont prises, tandis que le tableau III indique les conséquences quant à la dette et à l'intérêt de la dette.

TABLEAU II

PRÉVISIONS FINANCIÈRES EN NE SUPPOSANT AUCUN CHANGEMENT AUX PROGRAMMES DE DÉPENSES OU AUX IMPÔTS

(en millions de dollars)

	Troisième trimestre 1983-84	1984-85	1985-86	1986-87
Recettes au compte ordinaire	2198	2398	2579	2773
Dépenses au compte ordinaire	2369	2496	2655	2891
Déficit au compte ordinaire	(171)	(98)	(76)	(118)
Déficit budgétaire	377	306	301	358
Besoins financiers	450	380	386	446

TABLEAU III

RÉPERCUSSIONS SUR LA DETTE DES PRÉVISIONS AU TABLEAU II

	Troisième trimestre 1983-84	1984-85	1985-86	1986-87
Intérêt de la dette (en millions de dollars)	293	334	375	436
Dette nette par habitant($)	2478	2774	3048	3384
Dette nette en % du PIB	26,3	27,1	27,4	28,1

PROGRAMME FINANCIER

En se fondant sur les prévisions des tableaux I, II et III, le gouvernement s'est donné pour objectif d'obtenir un excédent assez élevé au compte ordinaire pour couvrir les versements au fonds d'amortissement à compter de 1986-1987.

En conséquence, le gouvernement se propose de réduire de 80 millions de dollars ses dépenses en 1985-1986 et de 70 millions ses dépenses en 1986-1987. Ces réductions, qui donneront lieu en plus à des économies de 20 millions au chapitre du service de la dette, produiront un excédent de 62 millions compte ordinaire en 1986-1987. Cet excédent suffira à couvrir le versement au fonds d'amortissement et permettra au gouvernement de racheter la dette sans recourir à des emprunts.

TABLEAU IV
IMPACT DES RÉDUCTIONS DES DÉPENSES
SUR LES PRÉVISIONS FINANCIÈRES
(en millions de dollars)

	Troisième trimestre 1983-84	1984-85	1985-86	1986-87
Recettes au compte ordinaire	2198	2398	2579	2773
Dépenses au compte ordinaire	2369	2496	2569	2711
Déficit au compte ordinaire	(171)	(98)	+10	+62
Déficit budgétaire	377	306	216	178
Besoins financiers	450	380	300	266

L'excédent de 62 millions de dollars qui sera atteint en 1986-1987 réduira à 266 millions les besoins financiers, ce qui réduira du même coup les frais du service de la dette. En 1986-1987, la dette nette sera de 3014 $ par habitant, soit 370 $ de moins qu'elle ne l'aurait été si les réductions n'avaient pas été apportées. De plus, la dette nette sera progressivement réduite par rapport à l'économie, comme en témoigne le tableau V.

TABLEAU V

RÉPERCUSSIONS SUR LA DETTE DES PRÉVISIONS DU TABLEAU IV

	Troisième trimestre 1983-84	1984-85	1985-86	1986-87
Intérêt de la dette (en millions de dollars)	293	334	368	416
Dette nette par habitant($)	2478	2774	2923	3014
Dette nette en % du PIB	26,3	27,1	26,3	25,1

POOR

QUALITY

ORIGINAL